

Première de couverture
Cahiers Mensuels SPARTACUS N° 6
Jean COTEREAU
L'ÉGLISE a-t-elle COLLABORE ?
Préface de Maurice NADEAU
PROBLEMES ACTUELS
Mai 1946

Préface

« C'EST LA FAUTE

A VOLTAIRE... »

(La [vie catholique](#), 25-3-1944)

L'AUTEUR de cette brochure pose une question et donne tous les éléments – puisées de bonne source – d'une réponse. Oui, l'Église a « collaboré ». Elle s'est faite non seulement la servante du régime de [Pétain](#), mais elle. a inspiré ce régime, s'est confondue avec lui, a régné par son entremise.

Dix citations au moins le prouvent depuis [Pétain](#) c'est la France, et la France c'est [Pétain](#), » de Mgr [Gerlier](#) jusqu'à cet aveu : « Travail, Famille, Patrie, inscrites par le Maréchal au programme de la France étaient les trois Sujets les plus étudiés dans leurs cercles d'études par les jeunes catholique » ou encore: « Famille, travail, patrie sont inclus rigoureusement et en leur conception la plus élevée dans le mot religion catholique », en passant par les remerciements adressés à

«la divine Providence» pour avoir donné à la France un tel chef: « L'autorité du chef vient de Dieu à ce titre ; a ce titre, il a droit à notre fidélité. Le suivre est un devoir...» (Mgr [Choquet](#)). Il ne s'agit pas même entre [Pétain](#) et l'Eglise catholique d'un marchandage: «Nous vous aviserons à condition que...», mais d'une osmose: [Pétain](#) a été l'homme de l'Eglise comme il a été l'homme des Allemands. « La généreuse inspiration de ses discours est pareille à celle qui dicta les Encycliques de la Papauté. » Recevant la presse américaine, [Pétain](#) lui confie: « La France remettra en honneur les grandes vérités de la morale chrétiennes et le Rédacteur en chef de la Croix déclare de son côté que «le caractère chrétien...», marquera, s'il doit réussir et durer, l'ordre nouveau ». Nous savons aujourd'hui ce qu'est cet « ordre nouveau» prôné par l'Eglise et l'ex-maréchal: les milliers de « concentrationnaires », les milliers de « terroristes » fusillés, les milliers de Juifs assassinés, un peuple entier enchaîné dans les fers, épié par la Gestapo, la police « française », et leurs « mouchards spirituels: les prêtres ».

Vous exagérez, nous dira-t-on. Et les « curés résistants? ». Et les Révérends Pères du Front national? Certes, l'Eglise n'a point été si folle que de mettre tous ses œufs dans le même panier, et il est vrai que d'obscurs curés de campagne ont aidé le maquis - on ne les oublie pas dans les films sur la Résistance - que de Révérends Pères se trouvant à Alger n'ont point hésité à se rallier au gouvernement qui y siégeait provisoirement. Dès que les chances des nazis s'évanouirent on vit même, et jusque parmi les rédacteurs de la Croix, des ralliements de plus en plus nombreux, à la cause de la Résistance. Mais est-il une voix, une seule parmi les voix autorisées qui ait flétri expressément les exactions des nazis, le travail forcé, les déportations, la servitude où se trouvaient les français? Nous voyons au contraire vingt, cinquante, cent voix, des voix augustes celles-là, des voix de prélats qui nous commandaient d'obéir, de souffrir, de nous exalter aux victoires allemandes, des voix qui demandaient la peine de mort pour les communistes, qui approuvaient la dissolution de la franc-maçonnerie et les poursuites contre les Juifs, des voix qui magnifiaient la relève, le S. T.O., la « collaboration », qui donnaient de la gueule contre les syndicats, le matérialisme et les « folles prétentions de la multitude travailleuse ». Nous voyons des béneisseurs de la [Milice](#) de Darnand et de la [L.V.F.](#) de Doriot, nous voyons cet infâme abbé [Sorel](#), justement abattu à coups de revolver par des résistants, vanter publiquement dans des meetings « le régime du maréchal, de l'Amiral et du Président [Laval](#) » et « faisant acclamer leurs noms.» Il y eut autant de « curés résistants » que de Juifs antisémites et de militants révolutionnaires renégats, c'est-à-dire une minorité qui fut constamment désavouée par l'Eglise.

La défaite de la France en 1940 a été la victoire de l'Eglise, victoire reconnue, estampillée, fêtée dans la joie et la reconnaissance. C'est l'heure des catholiques » proclame le chanoine [Clavel](#). C'est la revanche tant attendue sur « le matérialisme, l'école laïque, la séparation de l'Eglise et de l'état, [Voltaire](#) et le « petit père Combes ». « Notre défaite deviendra plus féconde qu'une victoire avortée », déclare un rédacteur de la Croix, « victorieux nous serions probablement restés emprisonnés dans nos erreurs », répète en écho la voix du cardinal [Gerlier](#). Et le Pape lui-même, du haut de son infailibilité, retrouvant en la France la « fille aînée de l'Eglise » « salue avec confiance les mesures de moralité publique dont l'urgence apparaissait aux yeux de tous pour la vraie et durable restauration du pays ». La France de [Pétain](#) est alors livrée aux oiseaux noirs qui coupent, châtrent, mutilent. Ils exercent la censure sur les films, les livres, la pensée, ils peuvent à nouveau déformer et abrutir les jeunes cerveaux: les Congrégations religieuses ont à nouveau le droit d'enseigner (abrogation de la loi de 1904), Dieu s'introduit à l'école, l'école de

Jules Ferry et des admirables instituteurs laïques, la gratuité de l'enseignement secondaire est supprimée afin que la culture reste un privilège de classe, les Ecoles normales d'Instituteurs sont rayées d'un trait de plume, [Pétain](#) se souvient q' il fut élève de l'Ecole libre et des Jésuites. Scandale plus énorme encore: L'Etat lui-même subventionne l'enseignement des prêtres, les paie de ses deniers afin qu'ils inoculent aux enfants qui leurs sont confiés la haine de la liberté et la servilité devant les puissants. L'Eglise est remise en possession de ses biens — les biens qu'elle a autrefois volés — elle héritera officiellement! L'ordre moral règne à nouveau sur une France défaite et exsangue, condamnée désormais au silence du tombeau.

La France a oublié. Elle a entendu le froissement de quelques soutanes dans le sillage du général [de Gaulle](#), et elle a cru naïvement que par un nouveau mystère le Dieu de Vichy était mort sur la croix de Lorraine. Comme par un miracle renouvelé des Evangiles, l'Eglise qui gouvernait la France de Laval gouverne celle de [De Gaulle](#) : la Croix qui fut le plus dangereux organe au service de la « collaboration » prend place parmi les journaux de la France libérée, les prélats qui vitupéraient « le bolchevisme » — pour eux tous les résistants étaient communistes - et engageaient les jeunes Français à travailler pour la victoire de l'Allemagne, non seulement n'ont pas été déférés devant les tribunaux, mais continuent à prêcher la guerre sainte contre l'école sans Dieu. L'archevêque de Reims, qui fut empêché de célébrer une messe « à la mémoire des héros de la [L.V.F.](#) par l'arrivée brusquée des Alliés, continue d'endoctriner ses ouailles, Mgr. [Suhard](#) qui distribuait coups d'encens et poignées de mains à [Pétain](#) et à [Laval](#) les saluant « avec émotion et gratitude » en l'année même de la Libération, continue en 1946 à dénoncer « les doctrines pernicieuses » qui animent « ce qu'on a coutume d'appeler le monde du travail ! »

Mieux encore! il a fallu la Libération pour que l'Eglise possédât désormais son parti politique, pour que, mise en goût par l'exercice du pouvoir sous le règne éphémère de [Pétain](#), elle ait eu le désir de gouverner sans personne interposée, et faire avaliser par les Français sa politique de réaction sociale et de lutte contre la, classe ouvrière. Certes l'Eglise ne combat pas au grand jour, elle est trop habituée à l'ombre propice des sacristies pour partir directement en guerre contre les ouvriers. Elle préfère couvrir sa face d'un masque « social » et se pencher sur les malheurs des humbles » quelle larde de coups fourrés avant de leur promettre le paradis futur. Dans l'Europe entière elle mène l'offensive sur tous les plans, pour la première fois elle s'organise en internationale politique qui entend gouverner directement les nations soumises, comme on le voit par ce simple extrait de presse: « A Rome vient de se réunir le Congrès de la Démocratie chrétienne. Le Parti catholique italien y a accueilli des délégations officielles de notre [M.R.P.](#), du Parti conservateur suisse, du Parti national basque, du Mouvement populaire hollandais, des Partis chrétiens sociaux du Luxembourg et de Belgique, de la Démocratie chrétienne hongroise, enfin du groupement « Peuple et Liberté » d'Angleterre. Seuls les Tchèques manquaient à ces assises. » Quelles ont été les consignes données à ces « démocrates chrétiens » et à ces chrétiens sociaux? » « Il faut, leur a déclaré le cardinal Salotti, archevêque de Palestrina, et porte-parole du Pape, que les croyants ne donnent leurs voix qu'aux partis capables de défendre les principes fondés sur des bases religieuses.

Y a-t-il là de quoi étonner des marxistes? Marx a fait de « la religion est l'opium du peuple » une des formules fondamentales du marxisme, mais a en même temps donné le moyen de lutter contre elle autrement que par des prêches idéalistes. Notre anticléricalisme n'est pas celui des bourgeois Voltairiens et des libre-penseur radicaux, il est vigilant, rigoureusement athée et lié à notre lutte générale contre la domination cléricale ou laïque de la bourgeoisie.

La religion n'est pas pour nous un phénomène mystérieux et explicable seulement par la crédulité des masses. C'est « un aspect de l'oppression spirituelle qui pèse toujours et partout dans les masses populaires accablées par le travail perpétuel au profit d'autrui, par la misère et la solitude. » C'est un phénomène social, et lutter contre la religion c'est, avant tout, faire disparaître ses racines sociales, c'est développer la lutte de classe des exploités contre les exploités, c'est préparer, et mener à bien la révolution socialiste. Alors le mirage religieux s'évanouira, et, occupés à se construire un paradis sur terre, les prolétaires n'auront plus qu'à hausser les épaules devant les promesses d'un paradis au ciel.

Maurice NADEAU.

INTRODUCTION

« Les français ont la mémoire courte » Ex Maréchal [Pétain](#).

L'Eglise a collaboré avec le « maréchal-défaite ». On l'a un peu trop oublié. Les preuves sont difficiles à retrouver. Pour les apporter, nous avons feuilleté la collection du journal « la Croix » du 21 juin 1941 au 21 juin 1944, date où il a cessé de paraître. Le dossier que nous avons établi, constituera un ouvrage important et apportera, nous osons l'affirmer, une contribution à l'histoire d'une période douloureuse.

Cependant, le temps presse. Les militants qui se battent contre la réaction, contre le cléricalisme en particulier, ont besoin de documentation. Allant au plus urgent, nous avons réuni dans une brochure à la fois plus maniable et meilleure marché, une partie de notre documentation. Tous les textes ont été copiés par nous dans la collection du journal. Cités avec leur date, donc vérifiables, ils ne sauraient donner lieu à aucune contestation. Les défenseurs des vraies libertés sauront les utiliser au mieux pour l'intérêt de la vérité et le salut de la démocratie.

Deux torchons cléricaux de l'Eure rendent compte avec la mauvaise foi la plus jésuitique d'une de mes conférences, alors qu'ils dénaturent ignoblement le sens de certaines de mes phrases, me reprochent de fournir des « citations fausses ou tronquées » « sans autre garantie que ma parole ».

Déjà se dégage la tactique de défense des hommes de sacristies. Je méprise ces insulteurs. A mes lecteurs de bonne foi de vérifier, s'ils le veulent, mes références. Les passages rapportés entre guillemets le sont exactement, les autres fidèlement résumés, sans que jamais le sens primitif soit si peu que ce soit ; l'impression générale est respectée. Après vérification, chacun pourra se demander si une secte qui recourt ainsi à la calomnie et au mensonge peut se réclamer de la vérité éternelle.

J. COTEREAU.

Bienvenue a «l'Homme providentiel»

CE QU'EST LE JOURNAL "LA CROIX"

Au cas où serait contestée l'autorité de nos sources, voici des textes authentifiant la Croix (alors publiée à Limoges) comme véritable journal officiel de l'Eglise française.

28 Janvier 1942. Le Pape envoie sa bénédiction à *La Croix*, qualifiée d' «organe de la pensée pontificale».

Mgr [Choquet](#), Evêque de Lourdes et de Tarbes, exprime à *La Croix* «la reconnaissance de tous les évêques». Jamais ce Journal « n'a été aussi bien fait » que depuis l'exil.

QUELLE EST LA GRANDE CAUSE DE NOS DÉSASTRES?

Pour la Croix, ce n'est ni la lâcheté de nos gouvernants, ni l'impéritie ou la trahison de l'Etat-major. C'est la déchristianisation de la France. C'est l'école laïque.

« Nous avons bien des fautes à expier. Une entreprise officielle de déchristianisation qui a atteint la vitalité de notre patrie... Trop de blasphèmes et pas assez de prières... Tout cela devait se payer un jour. L'heure est venue de racheter nos péchés dans nos larmes et dans notre sang. (Chanoine [Thellier](#) de Poncheville, 27 juin 1940).

En 1914 « la formule du laïcisme intégral » n'avait pas eu le temps d'accomplir son œuvre néfaste. Mais « en 1939, cette formule-là, aggravée de l'action personnelle de maîtres socialisants et anarchisants, avait lourdement pesé sur des générations. » (M. [Gabilly](#), 24 août 1940).

Il n'est pas impossible que la défaillance de nos hommes, lors de la grande déroute, ait son explication dans l'insuffisante éducation donnée par de multiples mères... « Quand la « mère est « fermée à toute perspective spirituelle « le paganisme est bientôt maître de la maison et il faut tout craindre. » (M. [Gabilly](#), 13 mai 1941).

Les malheurs de la France, explique Mgr [Choquet](#), à Lourdes, lors du pèlerinage national, sont la conséquence de ses fautes : expulsion de Dieu de l'école et du tribunal, spoliations au détriment de l'Eglise, etc... (24 août 1941).

« La catastrophe est le fruit longuement formé sur le mauvais arbre du matérialisme. » (Mgr [Piguet](#), de Clermont, 26 mars 1942).

« C'est « le Petit Père Combes » qui est à l'origine de « la défaite écrasante de la France et de l'écroulement du régime coupable. » (Liberté de Fribourg, Suisse, dans *La Croix* du 17 septembre 1940).

« Tant que la France n'aura pas relevé de ses ruines, nous continuons à dire : C'est la faute à [Voltaire](#). » Citation de la *Vie Catholique*, 25 mars 1944).

LA DÉFAITE SALUTAIRE A LA FRANGE

« On espère, pour reprendre l'expression d'un député, que peut-être notre défaite deviendra plus féconde qu'une victoire avortée. (Marcel [Gabilly](#), envoyé spécial de *La Croix* à Vichy, 10 juillet 1940).

« Victorieux, nous serions probablement restés emprisonnés dans nos erreurs. A force d'être laïcisée, la France risquait de mourir. » (Cardinal [Gerlier](#), 30 juillet 1940).

NEUTRALITÉ DU VATICAN EN 1940

Le Patriote des Pyrénées explique que le Pape n'ait pas élevé la voix en 1939 et 1940 en faveur des soldats que nous croyions être de la civilisation et du droit. « Aujourd'hui, nous devons bien convenir qu'à tout le moins cette cause était bien mal défendue. Les événements devaient en effet démontrer que ses défenseurs n'étaient ni matériellement, ni moralement à la hauteur de leur tâche. On comprend dès lors que le Pape ait évité de solidariser la civilisation chrétienne avec la nôtre et de lier son sort à celui de nos armées. Il serait obligé de constater aujourd'hui son effondrement. » (8 septembre 1940).

L'ARMISTICE ET LE VOTE DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

« La comparaison (de l'armistice italien avec l'armistice français) a mis en valeur la dignité dont la France a fait preuve alors. Ce fut un armistice dans l'honneur pour reprendre l'expression qu'employa alors le Maréchal.) (Service Spécial, 13 septembre 1943).

« M. Pierre [Laval](#), très applaudi, a recueilli l'adhésion de l'immense majorité de l'assistance, répondant à toutes les questions... avec la plus grande franchise (11 juillet)... M. Pierre [Laval](#) se lève et se tournant vers l'Assemblée, d'une voix forte, dit simplement : Au nom de M. le Maréchal [Pétain](#), je vous remercie pour la France. » (12 juillet 1940, Marcel [Gabilly](#)).

« Au ciel de la France de 1940, ciel chargé de tempêtes, une bienfaisante lumière s'est manifestée et a réveillé tous les espoirs.

Cette lumière, ce furent les paroles d'un homme, grand par son héroïque passé... A l'heure la plus critique, il s'adressa à la France et à ses adversaires ; il fut écouté. Aux uns il montra l'étendue des dangers qu'ils couraient, aux autres, son honneur d'homme et de soldat. Les uns et les autres comprirent et s'inclinèrent. L'heure était venue pour lui d'occuper le pouvoir, afin de devenir un sauveur ; il s'offrit en victime ; il donna sa personne à la France, alors que l'accession au pouvoir ne pouvait être comparée qu'à une montée au Calvaire. Il voulut être appelé dans les formes légales.

« ...D'admirables pages publiées récemment, nous disent comment la chose se fit et nous devons savoir gré à l'homme politique par qui elle se fit. » (Cardinal [Baudrillart](#), Recteur de l'Université Catholique de Paris, 27 novembre 1940).

Si la France a pu échapper aux troubles, c'est comme le rappelait tout à l'heure un visiteur de marque, grâce au maréchal [Pétain](#) qui accepta de prendre le titre de Chef de l'Etat et au Président [Laval](#) qui fut son représentant devant l'Assemblée Nationale et sut montrer à celle-ci la voie du devoir. (10 juillet 1942.)

OU LES PRÉLATS DE FRANCE ENCENSENT LE MARÉCHAL

1940

[Pétain](#) et Weygand « si magnifiques dans le sacrifice qu'ils font à la Patrie. » ([Gerlier](#), 4 juillet).

Le grand soldat que fut et qui reste à jamais le Maréchal [Pétain](#). » (Moussaron, Archevêque d'Albi, 16 juillet).

« Nous devons tous nous serrer, sans hésitation, autour de l'illustre Maréchal... Reconnaître en principe et en acte le seul gouvernement légal de la France, c'est faire acte de bon Français. Ce serait un véritable crime.., d'agir autrement ou même de réserver son adhésion... C'est une suprême humiliation de constater qu'il y a, hélas, des Français qui ne l'ont pas encore compris. Parmi ceux-là, il n'y aura pas, nous le savons, un seul prêtre. Tous au contraire, ne négligeront rien.., pour obéir au seul gouvernement légal de la France qui puisse la sauver, et qui, déjà... nous permet d'envisager avec confiance la rechristianisation du pays. » (Mgr du Bois de la Villerabel, archevêque d'Aix, 2 octobre).

« [Pétain](#), c'est la France, et la France, c'est [Pétain](#). Le Maréchal et la France ne font qu'un. Nous n'avions plus depuis longtemps que les représentants d'un régime. Nous avons

aujourd'hui dans le chef de l'Etat, le symbole de la France. » (Cardinal [Gerlier](#), archevêque de Lyon, du haut de la chaire de la Cathédrale, 19 novembre). Citation entre une douzaine émanant du même prélat.

« Cette confiance, qui la refuserait à un homme, à un Chef, qui force l'estime de tous les Français, tant par la hauteur de son intelligence et la droiture de son caractère, que par le dévouement qu'en tout temps il a voué au pays et dont il a donné, en des circonstances sans précédents, le suprême témoignage. » (Cardinal [Suhard](#), archevêque (le Paris à son clergé),(12 décembre 1940).

« Déjà l'étoile reparait. En la suivant avec une courageuse fidélité elle nous conduira vers.. Jésus... les sept étoiles (lu Maréchal. chef de l'Etat, forment une constellation brillante qui. elle aussi, montre la route, C'est la bonne route. Chrétiens et Français, nous y marcherons grands pas, les yeux toujours fixés sur l'Etoile de Noel. » (Mgr [Delay](#), évêque de Marseille, 22 décembre).

1941

« La France a reçu de la Providence le chef qu'il lui fallait, homme d'honneur et grand soldat. » (Mgr [Choquet](#), évêque de Tarbes, 1er janvier 1941).

« Devenu chef de la façon la plus régulière et la plus constitutionnelle ». « chef légitime » « ratifié par l'accueil des grandes villes », nous lui devons notre respect. notre obéissance et nos prières. Il a d'autres titres à notre adhésion : la façon dont le vainqueur de Verdun... s'est donné à l'heure du désastre à la Patrie... le respect qu'il professe pour la religion catholique... la réinstallation dans le programme scolaire de l'enseignement de la morale et de l'idée de Dieu... Nos malheurs, il nous les aurait épargnés si la France avait été menée suivant ses principes. » (Mgr [Chollet](#), archevêque de Cambrai, 23 janvier).

« C'est la même main qui lui donna Jeanne d'Arc quand elle agonisait au XVe siècle., qui a donné à la France.. ce grand politique et ce grand chef. Il est l'homme de la Providence. » (Mgr [Gerbeau](#), évêque de Nîmes, 24 janvier).

« Il faut que le Maréchal sache qu'ici, à Paris, nous plaçons tout notre espoir en lui... Voir attaquer le Maréchal par certains nous laisse une impression pénible... » (Mgr le cardinal [Baudrillart](#), Recteur de l'Université Catholique de Paris, 26 janvier).

« A qui devez-vous de ne pas être dans un territoire occupé? A un homme. à un Français qui a fait don de sa vie au pays... Ses réactions sont nobles, son cœur nous appartient. » (Mgr [Salieges](#), archevêque de Toulouse, à son clergé et à ses fidèles, 1er février).

« L'armistice, ceux qui l'ont signé, ce sont des hommes qui ont droit à notre respect, parce qu'ils sont venus à notre secours au jour de l'humiliation... Serrons – nous tous ensemble près de ceux qui ont la lourde tâche, dans la misère où nous sommes, de

porter le drapeau de la France. » (Mgr [Liénart](#), archevêque de Lille, 7 février).

Prière « Père Saint, nous vous prions pour notre Chef aimé. Agréez le don qu'il a fait de sa personne... Au chef magnifique et vaillant entre tous, au Sauveur de la Patrie, qui en ce jour béni a bien voulu visiter le temple sacré de la Mère de Dieu, gloire, louange, honneur, vénération profonde, indéfectible amour avec l'entier dévouement de nos cœurs... Notre Dame du Puy, venez à son aide... » (Prières prescrites par Mgr [Martin](#), évêque du Puy, 4 mars).

« ...La prodigalité avec laquelle « il a fait don de lui-même » qui exige une protection extraordinaire., de la divine Providence... acclamé par les jeunes... remercié par les anciens..., père de tous les Français. » (Mgr Rastouil, évêque de Limoges, 20 juin).

Les Saints de France, la Reine de France, le Dieu des Francs veillèrent sur cette faiblesse qui s'appelle une jeune fille... (Jeanne d'Arc) sauvèrent la Patrie. Plaise au Ciel de nous accorder... qu'autour de cette autre faiblesse qui s'appelle un vieillard (ils) nous redonnent la paix, la grandeur et la prospérité (22 juillet).

« Le gouvernement légitime de la France a, à sa tête, un homme qui a fait don de sa personne à la France. Magnifique exemple de renoncement à tout égoïsme et d'amour généreux de la Patrie. » (Mgr Salieges, 30 juillet).

« Nous voulons que, sans inféodation, soit pratiqué un loyalisme sincère et complet envers le pouvoir établi. Nous vénérons le Chef de l'Etat et nous lui demandons instamment que se réalise autour de lui l'union de tous les Français. Nous encourageons les fidèles à se placer à ses côtés dans l'œuvre de redressement qu'il a entreprise sur les trois terrains de la Famille, du Travail, de la Patrie, afin de réaliser une France forte, unie, cohérente. » (Déclaration des [Cardinaux et Archevêques](#) français, 26 août).

1942

« Le chef que la divine Providence a envoyé à la France. (Mgr Leynaud, archevêque d'Alger, 5 mars).

Mgr Liobet, d'Avignon, recevant [Pétain](#) lui offre «les hommages et les vœux les plus respectueux du clergé du diocèse qui dans sa prière associe les intérêts de la Patrie à la personne vénérée du Chef de l'Etat. » (12 octobre).

» Puissent nos sacrifices aider au succès des efforts généreux que fait le Chef de l'Etat pour sauver la France. »s ([Cardinaux et Archevêques](#) de France aux Prisonniers, 6 novembre).

« Dans l'immense tristesse où vous plongent les trahisons... je me sens pressé de vous crier mon admiration... Par vous Il (Dieu) sauvera une fois de plus la France en péril. Il vous a choisi pour cela. Il vous donnera la consolation d'être de nouveau l'instrument de ses miséricordes envers nous. » (Mgr du Bois de la

Villerabel, archevêque d'Aix, 22 novembre (après le débarquement des Américains à Alger).

« Priez pour le Chef qui nous apparaît plus grand encore dans la sérénité douloureuse qu'il garde en gravissant ce rude calvaire d'aujourd'hui que dans tout l'éclat inoubliable et inoublié de la gloire de Verdun. » (Mgr [Gerlier](#), 7 décembre).

1943

« Que Dieu garde le Maréchal ! C'est la prière que ceux qui ont conservé foi dans la France font de tout cœur en ce jour anniversaire du Chef de l'Etat. » (M. [Gabilly](#), 25 avril).

« L'autorité du chef vient de Dieu ; à ce titre, il n'a droit à notre fidélité. Le suivre est un devoir, comme il a lui-même le devoir, en restaurant les valeurs spirituelles qui nous firent tant défaut, de s'en inspirer en instituant le règne (le l'esprit. » (Mgr [Choquet](#), évêque de Tarbes, au Grand Pèlerinage National de Lourdes, 23 août).

« Le gouvernement de notre pays vaincu et humilié est gouvernement légitime. » (Mgr Rastouil, de Limoges, 4 octobre).

« On me dit que pour certains le vote de l'Assemblée Nationale du 10 juillet 1940 qui investissait le Maréchal de la mission de donner une constitution à la France serait sans valeur. La trouvaille est de prix. Est-ce que ce vote n'a pas été émis par une majorité de plusieurs centaines de voix? (Les raisons alléguées pour douter de la légitimité du gouvernement) sont connues du Saint Père et de l'épiscopat français. C'est donc qu'ils les jugent sans valeur, et, de fait, peut-on me dire quand et par qui le Maréchal n'a été dépossédé du pouvoir qu'il détenait?... Je vous en prie : ne nous laissons pas emporter par nos vues partisans et mesurons nos paroles... N'aidons pas à l'indiscipline et à l'anarchie. » (Mgr [Serrand](#), évêque de Saint-Brieuc, aux prêtres de son diocèse, 23 octobre).

Cette année enregistre les efforts déployés par les pouvoirs publics qui veulent que le travail soit protégé... la famille..., plus unie, plus féconde..., qui veulent reconstruire la patrie, afin que, malgré sa défaite, elle puisse vivre dans l'honneur et la dignité. » (Mgr Felten, archevêque de Bordeaux, 30 décembre).

1944

« Monsieur le Maréchal, c'est avec émotion et gratitude que nous saluons votre présence... Paris souffre en effet et vous souffrez avec lui dans votre cœur de Français. » (Mgr [Suhard](#), archevêque de Paris, recevant [Pétain](#) à Notre-Dame, après le bombardement de Paris, 27 avril).

« Dans Rouen dévasté, à l'occasion de la fête de Jeanne d'Arc Mgr Petit de Julleville, archevêque de la ville, l'assure » de notre respect et de notre

reconnaissance, je dirai plus, de notre affectueux attachement.)) (16 mai). » Les foules, les chants patriotiques... à Paris, à Vichy, à Orléans. à Rouen proclament à l'évidence que le peuple français pourra retrouver son unité, en dépit des sollicitations diverses qui l'assaillent depuis des mois, et cette unité—comme celle à laquelle a travaillé Jeanne d'Arc à une époque où l'avenir du pays n'apparaissait pas moins sombre qu'aujourd'hui — elle se fait autour de celui qui incarne l'unité française. » (De notre Service Spécial, 17 mai.)

LE VATICAN DERRIÈRE PÉTAIN

Le Saint Père n'ignore pas le renouveau d'activité catholique en France... Il salue avec confiance les mesures de moralité publique dont l'urgence apparaissait aux yeux de tous pour la vraie et durable restauration du pays. » (Lettre au cardinal [Gerlier](#), 24 septembre 1940).

« C'est votre prestige incomparable, Monsieur le Maréchal, l'amour et la confiance que met en vous le peuple français qui permet au redressement actuel de se réaliser. Vous avez vu ramasser autour de votre personne les plus belles énergies du pays. Sous votre conduite, elles travaillent à orienter la France vers un avenir qui s'inspirera de la grande tradition nationale, gardienne et gage de son bonheur. N'est-ce pas le sens que révèlent tant de dispositions déjà prises par votre gouvernement pour donner la place qui leur appartient aux valeurs éternelles de famille et de travail. » (Mgr [Valerio Valeri](#), nonce apostolique, à la réception du Corps Diplomatique). [Pétain](#) répond : « En retrouvant sa véritable tradition, mon pays reprendra j'en suis sûr la place qui lui revient parmi les nations. C'est à cette œuvre que s'emploie mon gouvernement, dont l'ambition est de promouvoir dans une harmonieuse synthèse la vie spirituelle, les forces morales et le sens national du pays. » (3 janvier 1941).

[Pétain](#) émule de Mac Mahon

«En ce jour que l'Église a consacré solennellement au Sacré Cœur et qui rappelle le vœu émis par l'Assemblée Nationale pour la construction de la basilique de Montmartre en son honneur, déclare Mgr [Valerio Valeri](#), je suis certain d'interpréter la pensée du [Souverain Pontife](#) en vous adressant mes respectueux hommages et les vœux que je forme pour votre prospérité aussi bien que pour le relèvement et la grandeur de la France, fille aînée de l'Église. » (22 juin 1941).

« Le [Souverain Pontife](#) a la bonté de s'intéresser aux problèmes relatifs à la renaissance de notre pays... C'est souvent que le Saint

Père m'envoie sa bénédiction par des personnes venant du Vatican. » (Déclaration de [Pétain](#) à M. Heinzen de l'United Press, 8 octobre 1941).

« ... En invitant tous les Français à se grouper sous la devise Travail, Famille, Patrie, en posant les principes de la communauté... etc... vous êtes allé droit au cœur de vos concitoyens et vous avez réellement préparé la France nouvelle... Il faut se réjouir pour la France du travail profond et silencieux auquel se livrent les esprits, du besoin de réforme et d'ascension morale qui se dessine dans les âmes au sein de l'atmosphère que vous avez créée. » (Allocution du Nonce à la réception du Corps diplomatique, 2 janvier 1942).

LES PARRAINS DE «L'ORDRE NOUVEAU »

Il ne suffit pas de dire que l'Eglise a approuvé le programme de [Pétain](#). C'est elle qui l'a inspiré. Les hommes qui ont porté le Maréchal au pouvoir ont été plus que les complices, Les agents d'exécution du cléricisme Français.

A Bordeaux, au cours d'un service funèbre en l'honneur des victimes de la guerre, l'archevêque Mgr [Felten](#) salue l'aube d'un ordre social nouveau, dominé par ces trois grandes réalités spirituelles : « Dieu, la Famille, la Patrie. » (25 juin 1940).

« Ce programme de rénovation française est nettement d'inspiration chrétienne. Nous pouvons souhaiter que ce fait soit un jour officiellement reconnu... » (François Veuillot, 19 juillet 1940).

Aujourd'hui, devant l'immense désastre, tous les Français sentent que la Renaissance nationale requiert une vigoureuse restauration de notre valeur morale. Ils attendent que l'Eglise prenne sa large part dans cette œuvre urgente de salut... Une place plus large doit être faite à l'[Action Catholique](#). On peut compter sur son dévouement pour réaliser un programme social où se retrouvent les plus hautes pensées de nos Encycliques. » (Cardinal [Gerlier](#), le jour de sa réception par M. Baudouin, Ministre des Affaires étrangères, 1940).

Un humoriste: « Travail, Famille, Patrie – ces mots que nous enseignaient nos mamans – permettront la restauration de la civilisation chrétienne... » (Mgr [Martin](#), du Puy, 28 novembre 1940).

« Les trois grandes réalités : Travail, Famille, Patrie, inscrites par le Maréchal au programme de la France étaient les trois sujets les plus étudiés dans leurs cercles d'études (par les) jeunes catholiques à la lumière des Evangiles... Les jeunes catholiques complètent volontiers ainsi la trilogie du Maréchal : Dieu, Travail, Famille, Patrie. » (Mgr Rastouil, de Limoges, 9 janvier 1942).

PREMIER ASSAUT AUX LOIS LAIQUES

Dès le début, l'Église tait connaître ses exigences:

« L'École libre doit être mise effectivement à la disposition des familles chrétiennes par une attribution plus équitable des subsides scolaires. » (Cardinal [Gerlier](#), 19 juillet 1940).

Dès le début, [Pétain](#) lui donne des garanties:

Les Congrégations Religieuses sont autorisées à enseigner!

La loi du 7 juillet 1904 qui interdisait aux Congrégations religieuses l'enseignement de tout ordre et de toute nature et l'article 14 de la loi du 1er juillet 1901 qui visait l'existence des Congrégations religieuses en France, sont abrogés.

« Aujourd'hui une réparation formelle est faite, justice est proclamée... Une nouvelle tâche s'offre (aux religieux) pour demain : diffuser et appliquer ces grandes vérités chrétiennes qui ont été à la base de notre civilisation, ainsi que le disait il y a quelques jours, le chef de l'Etat. » (M. [Gabilly](#), 5 septembre).

« Aujourd'hui, le Maréchal [Pétain](#) et son équipe portent la hache à la racine du fameux rempart des lois laïques (sic). La plus inique de toutes est rapportée : un vent de liberté souffle donc en ce moment sur la France meurtrie. » (Abbé Chanoisen, Courrier de Genève, 17 septembre).

La Croix: Elle attaque le Front Laïc du temps du Front Populaire et salue la disparition du « Syndicat National des Instituteurs avec lequel les dirigeants de la Fédération Nationale des Œuvres Laïques marchent la main dans la main. » (17 nov. 1940).

Croix du 8 décembre : En gros titres : « L'Enseignement de la morale dans les Ecoles Primaires. L'École non confessionnelle subsiste. L'École sans Dieu a vécu. » On enseignera à l'École (primaire dans les classes supérieures) les devoirs envers Dieu.

Suppression de « la gratuité de l'enseignement secondaire. Juridiquement insoutenable, financièrement onéreuse, intellectuellement déraisonnable, pédagogiquement pernicieuse, socialement et moralement néfaste... consacrant, sous prétexte d'égalitarisme une troublante iniquité. Elle excluait en fait les masses paysannes au seul bénéfice des populations urbaines » (*et coûtait des sommes qui iront aux écoles libres subventionnées.*) (3 sept. 1941).

Ecoles d'instituteurs supprimées : « Si l'on veut, explique M. [Carcopino](#), éliminer jusqu'au soupçon des défauts que l'on a incriminés en elles et dont la critique avait fini, en ces dernières années par nuancer le mot primaire d'une acception péjorative, synonyme à la fois de simplisme, d'étroitesse, d'intolérance et de crédulité, il faudra... que (l'école publique soit soustraite une fois pour toutes au huit-clos des dogmatismes et qu'au contraire elle s'ouvre libéralement au grand courant des idées françaises. » (3 septembre 1941).

Un scandale ! Les écoles géminées: ((Nous sommes persuadés que le Maréchal, si préoccupé de la restauration de la famille et de

l'éducation de la jeunesse, ni le chef du gouvernement ne veulent la diffusion d'un fléau si souvent dénoncé par les évêques. (29 juillet). Déclaration de plusieurs évêques contre l'école géminée: « Une des principales causes de la corruption de l'enfance » d'après Mgr Théas, 13 décembre 1942.

AU SECOURS DE L' « ECOLE LIBRE »

En ces heures de redressement national, l'enseignement libre peut répondre à l'appel du Chef de l'Etat, lui-même son illustre ancien élève « Présent ! » (Ch. Aimond, 13 septembre 1940).

« Participation des Ecoles Privées aux Caisses des Ecoles ». « La nouvelle loi met enfin sur un pied d'égalité les écoles publiques et les écoles privées. Elle redresse une interprétation fautive de l'esprit qui avait présidé à l'institution de la Caisse des Ecoles... Une revendication depuis longtemps formulée par la Croix..., est enfin satisfaite... » (8 novembre 1940).

Les professeurs de l'enseignement public ... « perdaient leurs droits s'ils entraient dans l'enseignement privé... » Celui-ci « pourra... désormais recourir à des professeurs qualifiés de l'Université sans que ceux-ci perdent leurs droits à la retraite ou voient fermés à jamais devant eux les portes de l'enseignement public... » *On mettait ainsi à bon compte des diplômés de l'Etat à la disposition de l'école libre.* (30 mai 1941).

Mais voici la plus belle victoire: « Les négociations qui s'étaient engagées depuis plusieurs mois relativement à l'avenir de l'enseignement libre et qui se sont développées tant à Paris qu'à Vichy viennent d'aboutir (à Vichy, [Suhard](#) a vu [Pétain](#), [Valerio Valeri](#) nonce, [Gerlier](#) et [Carcopino](#)). Autorisation est donnée « aux départements de subventionner les établissements privés » moyennant un certain contrôle. Mgr Beaumont, Conseiller National, établira la liaison entre le gouvernement et « l'ensemble des écoles primaires dépendant de tous les diocèses de [Franco](#). Notre enseignement primaire catholique, déclare le prélat, ne reçoit pas là son statut définitif, lié à plusieurs conditions, par exemple le statut familial mais un « modus vivendi » qui constitue déjà un progrès important... Des pourparlers... se sont déroulés dans une atmosphère de sincère libéralisme et de sympathie certaine. Ils tendaient surtout à assurer l'avenir immédiat de nos écoles primaires... Le plus grand nombre de ces écoles vivent dans des conditions matérielles précaires. C'est de cette situation que le gouvernement s'est occupé. » (M. [Gabilly](#), 10 novembre).

Mgr [Faure](#) explique que, même avec le système des subventions, les écoles privées coûtent bien moins cher à l'Etat que les écoles publiques équivalentes. Il est permis d'espérer que de nouvelles étapes seront franchies et que l'enseignement libre recevra un statut légal. » Il espère que les subventions seront assez généreuses que l'on verra « du côté départemental comme du côté communal les décisions prises témoigner d'une juste compréhension. Il

se réjouit pour les maîtres et maîtresses de l'école libre qui « se contentaient de traitements si modestes. » » Tout de même il y a lieu de se demander si le dernier quart des dépenses annuelles restant à la charge des écoles sera bien moins lourd que le total des dépenses de jadis... La générosité catholique peut faillir... » *En somme, subventionnée ou non, l'Eglise continue à « taper les fidèles.* (16 janvier 1942).

« Nous exprimons... au Chef de l'Etat et son Gouvernement notre profonde gratitude et la reconnaissance (les maîtres et élèves de nos écoles. Les traitements des instituteurs et institutrices ont pu être relevés, les charges qui pesaient sur MM. les Curés et les familles (les élèves, un peu diminuées. » (Mgr [Delay](#), évêque de Marseille, 6 octobre 1942).

Les quelques mesures de détail complémentaires prises, le gouvernement de Vichy a bien pourvu les écoles de l'Eglise pour les offensives à venir.

CONGRÉGATIONS ET BIENS DE L'ÉGLISE

La loi du 15 février stipule que « l'Eglise de France est remise en possession de ses biens à l'exception de ceux qui ont été attribués à des œuvres de bienfaisance et d'enseignement. ([Gabilly](#), 7 mars 1941).

Nouvel article le 8 mars sur « La réparation de la trop longue injustice dont fut victime l'Eglise (le France. Les premiers renseignements joueraient sur quelque 25 millions (le francs, à l'estimation d'il y a une trentaine d'années. » (*Il ne faut pas maintenant que le cadeau ait l'air trop gros*).

« Convention restituant dans les formes légales la Grande Chartreuse à ses propriétaires.., contre une redevance annuelle de 5 francs. Couvents et dépendances classés monuments historiques à remettre en état aux frais de l'Etat. Evocation de l'expulsion des religieux par la police et les dragons de Chambéry. » (15 avril).

« Le décret restituant le droit d'enseigner aux membres des Congrégations religieuses... a été accueilli avec joie par nos associations. » (12 janvier 1942). Une loi publiée le 17 avril modifie les dispositions de la loi de 1901 en attendant, stipule le rapport au Chef de l'Etat, qui précède cette loi, qu'il soit possible d'adopter une solution (l'ensemble en accord avec l'Eglise. »

Loi du 25 décembre 1942. Extension de la capacité civile des associations culturelles à recevoir des libéralités testamentaires et dons entre vifs. Les subventions ne sont pas autorisées, mais » ne sont pas considérées comme (telles) les sommes allouées pour la réparation (les édifices destinés au culte public.., classés ou non comme monuments historiques. » (L'entretien des églises peut être fait aux frais de l'Etat). (3 janvier 1943).

MENUES FAVEURS, MENUS FAITS

«Le samedi 12 octobre, le Conseil Municipal de Lourdes... a traité de la restitution du domaine de la grotte à l'association diocésaine sur l'invite du Maréchal Chef de l'Etat (12 octobre 1940). Confirmation par décret du 10 février 1941 exécuté comme loi d'Etat, transmission sans perception (20 février 1941).

18 avril et suivant : Le Maréchal à Lourdes « La Vierge nous reçoit chez elle, déclare Mgr [Choquet](#). Le Colonel Nivert, chargé de rendre les honneurs au Maréchal déploie son drapeau devant la Vierge e en témoignage de sa foi en la France ».

La Municipalité de la ville de Lyon renouvelle le vœu des échevins consacrant la Ville à Notre-Dame de Fourvières « Ce qui n'avait jamais été possible l'est devenu sous le Chef de l'Etat... Le 8 septembre 1941 les cloches de Fourvières ont sonné le glas d'une neutralité dont la France ne veut plus... Le maire ni les adjoints ne font un acte clérical ; ils rendent à la ville son âme. » (10 septembre 1941).

Tirage autorisé par la loi d'une première série de bons à lots du Congrès Eucharistique de Nice. Les trois quarts des bénéfiques sont attribués à l'Association Diocésaine de Nice « à titre de contribution aux dépenses... (pour) la préparation du Congrès. » (13 juin 1941).

Manifestation analogue plus tapageuse encore. Pèlerinage de la Jeunesse Française à Notre-Dame du Puy pour la fête de l'Assomption. Nombreux prélats, membres ou délégués du gouvernement. Message de [Pétain](#). Télégrammes au Pape et à [Pétain](#) (17 août et suivants.)

Pèlerinage national à Lourdes sous la présidence de [Gerlier](#). [Pétain](#) offre un énorme cierge qu'on dépose aux pieds de la Vierge (6 octobre et suivants).

En somme, jusqu'au moment où les bombardements et la crainte de l'invasion, les manifestations cléricales (dont nous n'avons donné que quelques exemples) se multiplient, les prélats qui pérorent dans toutes les cérémonies, aux Scouts catholiques qui érigent de lourdes croix sur les montagnes, la France est devenue le théâtre d'une vaste capucinade.

LES MOUVEMENTS DE JEUNESSE

« Nous sommes de vieux amis », déclaration à la J.O.C. de M. Lamirand, Secrétaire général à la Jeunesse (19 juillet 1941).

« Désormais, toute nouvelle Association de Jeunesse devra obtenir l'autorisation préalable du Directeur de la Jeunesse » cela afin de « prévenir toute initiative douteuse... Une telle décision, est-il spécifié, ne signifie pas une interdiction des initiatives privées, mais leur contrôle. Les Jeunes de tous côtés ont le champ libre ; l'Etat ne demande qu'à être assuré de leur bon esprit et de la netteté de leurs buts. » (23 juillet 1941).

Un accord est réalisé entre les Mouvements d'[Action catholique](#) et la Direction de la formation des Jeunes. Les Mouvements d'A.C. affirment de nouveau leur volonté de collaborer au relèvement de la France à l'appel du Maréchal. » (18 décembre 1941).

L'accord entre le Secrétariat de la Jeunesse et l'épiscopat français « consacre la valeur de la formation est donnée dans les groupements catholiques et leur confère un véritable caractère public. » (9 janvier 1942).

La doctrine de l'Eglise « On parle de plus en plus de « Jeunesse unique » ; si cette expression signifie qu'on demande la suppression de nos mouvements de Jeunes, de leur esprit, de leurs méthodes de formation, nous ne saurions l'accepter Jeunesse unie au service du pays oui Jeunesse unique, non ! » (Déclaration des [cardinaux et archevêques](#) de France). *L'Eglise sait qu'elle ne se maintiendra qu'en conservant ses jeunesses; elle les retient avec âpreté,* (26 août 1941).

ORDRE NOUVEAU — ORDRE CHRÉTIEN

La France, déclare [Pétain](#) à la Presse Américaine, remettra en honneur les grandes vérités de la morale chrétienne qui ont fait la base solide de notre civilisation » (23 août 1940).

Famille, travail, patrie sont inclus rigoureusement et en leur conception la plus élevée dans le mot « religion catholique », (Abbé Léon [Merklen](#), 13 décembre). *Ces deux derniers mots constituent bien la devise réelle du Maréchal.*

« Parlant au nom de l'Eglise de France, puisque les circonstances m'y autorisent, je dis sa volonté d'apporter une collaboration sans réserve à la grande œuvre de rénovation nationale ». (Mgr. [Gerlier](#) à l'inauguration d'une série de conférences, 17 décembre 1940.)

« Et vos traditions religieuses s'enchantent quand vous comprenez qu'une telle rénovation repose sur la croyance en Dieu et sur toutes ces vérités chrétiennes qui ont fait le bonheur de nos aïeux et la vraie gloire de la France. » (Mgr. [Choquet](#), Evêque de Tarbes et de Lourdes, à ses diocésains, 1er janvier).

« Travail, Famille, Patrie, trois idées naturelles, base de la société humaine. Nul doute que le Maréchal [Pétain](#), en les restaurant dans les esprits., ne les ait entendues dans toute l'étendue de leur sens, c'est-à-dire à la façon catholique. » (Mgr. Chollet, Arch. de Cambrai, 20 février).

Après une déclaration de [Pétain](#) « Comment ne nous réjouissons-nous pas d'une telle concordance entre l'affirmation des interprètes souverainement autorisés de la doctrine de l'Eglise et les nobles paroles que prononçait hier le Chef de l'Etat » (Card. [Gerlier](#). Lettre pastorale, 20 mars 1941).

Le caractère chrétien, voilà certainement la plus forte originalité qui marquera, s'il doit réussir et durer, l'ordre nouveau. (R.P. Léon [Merklen](#), Rédacteur en Chef de *La Croix*, 17 juillet.)

« *La Croix* s'est plu à relever les nombreuses concordances entre les encycliques pontificales et les allocutions ou les écrits du Chef de l'Etat, à souligner le parallélisme entre plusieurs déclarations du Maréchal et les enseignements de Léon XIII, de Pie XI et de Pie XII... Les Français, en réalisant la pensée des Papes sont assurés de répondre à quelques-uns des désirs les plus ardents du Maréchal [Pétain](#) et très particulièrement de satisfaire à quelques-unes des exhortations les plus pressantes (le son dernier message » (du 13 août). (R.P. [Merklen](#), 24 août).

Il serait très facile de puiser dans les discours du Maréchal des pages nombreuses dont la généreuse inspiration est pareille à celle qui dicta les Encycliques de la Papauté. » (Le Saint-Esprit, dans ce cas, 29 juillet 1942.)

Conclusion provisoire: « C'est l'heure des catholiques. » (Chanoine Clavel, prêchant devant Mgr. Rastouil, 6 avril 1943.)

UNE OPINION HÉTÉRODOXE

Nous ne laisserons pas oublier que, si la vraie religion de la croix est toujours respectable... le cléricalisme est une puissance irréconciliable, qui n'attend que la première occasion, fut-ce l'occasion d'une défaite, pour restaurer une intolérable et intolérante tyrannie. Les prêtres s'infiltrèrent partout où ils ne rencontrent que l'apathie... subrepticement. Ils occupent les positions et de là ils font tranquillement leur petit boulot édifiant. Voilà donc, après la démolition de l'école laïque, que nos cléricaux sont en train d'obtenir le retour des congrégations que même les rois de France avaient parfois chassées pour leur tyrannie benoîte et pour leurs intrigues ultramontaines. On n'a rien fait pour la jeunesse. La conséquence fut une pluie de JOC et de séminaristes à peine défroqués. La procession organisée au Puy pour le 15 août fut de nature à donner une riche idée de la France nouvelle. Cette infanterie de Sainte Marie a défilé longuement devant les éminences ecclésiastiques qu'encadraient, les autorités civiles et militaires de l'endroit, Edifiant, que l'on vous dit... C'est trop, beaucoup trop, quand l'heure est aux choses sérieuses. Le monde nouveau ne se bâtira pas au bruit des ciboires entrechoqués et au rythme des encensoirs harmonieusement balancés. (Un « quotidien de Paris », cité par L. [Merklen](#). Article cité en dernière partie du 22 juin 1943). *Ces « inepties » sont au contraire un tableau fort exact du cléricalisme vichyssois et le caractère pronazi du journal en question ne change rien à l'exactitude de son exposé et même, sauf modification de point de vue, de ses conclusions.*

LES RÉGIMES FRÈRES

Le Portugal

A des journalistes portugais, [Pétain](#) affirme « son admiration pour les deux grands hommes d'Etat qui guident la nation portugaise » et il compare les deux pays au point de vue de la défense des valeurs essentielles de la civilisation occidentale (12 avril 1942).

Fraternité plus grande que jamais entre la France et le Portugal dans « la similitude des idéaux intellectuels, sociaux et spirituels, dans une même foi... et plus que jamais l'un et l'autre cherchant à se rénover par un retour aux valeurs traditionnelles de la race (R.r. – 13 décembre 1942).

« Une atmosphère de miracle baigne le Portugal d'un printemps tout parfumé de vie catholique » (Pie XII) « Le plus éclatant de ces prodiges, c'est la rapide renaissance d'un pays qui sombrait... dans l'anticléricalisme violent, l'anarchie politique, la faillite. Consacré au Cœur Immaculé de Marie en 1930, s'est depuis lors ressaisi, réorganisé, rechristianisé au point de devenir un exemple au monde entier. » (4 août 1943).

Le Portugal, on le sait, est un pays bâillonné par une dictature frénétique où les fortunes les plus insolentes insultent à une misère générale.

L'Espagne

Entrevue [Pétain-Franco](#) à Montpellier. « Le spectacle d'une minute fut particulièrement impressionnant quand le Caudillo et le Maréchal, l'un d'un côté, l'autre de l'autre de l'immense drapeau de la Préfecture répondirent aux acclamations. » Et [Gabilly](#) de constater « le parallélisme de situation entre la France et l'Espagne... (Nos révolutions nationales) présentent des analogies, notamment dans la tendance à la réorganisation du monde du travail sur le plan corporatif. (15 février 1941).

Pietri exalte « l'Espagne des rois catholiques qui chassa l'invasion musulmane, l'Espagne de Philippe II qui sut résister à l'hérésie, l'Espagne des Bourbons qui s'est défendue contre l'esprit de 1789, l'Espagne glorieuse enfin du Caudillo et de ses troupes qui, en s'arrachant des lambeaux de chair, a vaincu le communisme et l'anarchie. (16 avril, 1941).

[Gerlier](#) va en Espagne bénir l'Eglise Saint Louis des Français à Madrid, assister à la procession de la Fête Dieu et remettre à [Franco](#) une lettre de [Pétain](#).

A Madrid il déclare à la Presse française : « L'impression que je ressens... est toute de réconfort et de joie. Au-dessus de ses ruines s'élève fièrement la grande figure de l'Espagne... rénovée sous l'égide d'un chef magnifique et, d'instinct, ma pensée se reporte sur notre France, cruellement meurtrie par la défaite, mais à laquelle un autre chef admirable, dont le prestige demeure ici inoubliable, a montré le chemin de son redressement en lui rappelant... la fidélité à ses conceptions chrétiennes... Par-dessus les

Pyrénées, Notre Dame del Pilar rejoint pour réunir nos deux nations, notre sanctuaire de Lourdes. (14 juin 1941).

Tous ces articles soulignent les « similitudes de situations géographiques, politiques et morales », « les liens spirituels qui unissent la France et l'Espagne » « la nécessité d'un rapprochement culturel et religieux » entre deux pays « dirigés tous deux par deux grands soldats. » (17, 21 juin).

« Les deux révolutions nationales s'apparentent en ce que l'une et l'autre s'efforcent de ramener les peuples aux mêmes principes d'ordre et de responsabilité de l'autorité hiérarchisée et aussi au respect des conceptions chrétiennes. » (« R.r. » 24 octobre 1941).

« C'est un accueil particulièrement chaleureux que S.S. (le Pape) entendait réserver au noble représentant d'une nation catholique comme l'Espagne. Heureuse et fortunée Espagne qui déjà a rapproché ses lèvres de ce calice de vie... Nous n'avons en ce qui la concerne qu'un seul désir : c'est de la voir une et glorieuse élever de ses mains puissantes une croix. « Le Saint Père a accordé ses meilleures bénédictions au général [Franco](#), à son digne représentant et à la nation espagnole. « (Pie XII au nouvel ambassadeur de [Franco](#). » (Osservatore Romano, 20 janvier 1943).

L'analogie des deux régimes, tous deux conformes aux vœux du Saint Père, est proclamée par leurs représentants et bénie par le Vatican.

LA REACTION PETAINISTE

LES COLLABORATEURS DE PÉTAÏN

La réaction est Un bloc. — « En vain affecte-t-on de distinguer entre le Maréchal et tels de ses collaborateurs s'il les a choisis et qu'il les garde c'est qu'il les estime toujours dignes de sa confiance. S'attaquer à eux, c'est l'atteindre lui-même. » (Evêque de Grenoble, 21 décembre 1940).

Tableau d'honneur. — Le Conseil National de Vichy est « l'émanation, écrit [Gabilly](#), des forces vives de la nation, synthèse heureuse des énergies morales et spirituelles. » (24 janvier). Et voici quelques noms de conseillers (26, 27 janvier) Chanoine [Polimann](#), Pasteur Boegner Louis de Broglie, Abbé [Sorel](#), Curé de la Grâce Dieu, le Cardinal [Suhard](#) et « nos amis, La Cour Grandmaison, Memalit, Peres, Georges Lacoïn, Lucien Romier, M Manuel Fourcade, Léon Costa de Beauregard, Félix Garcin, Hervé de Guébriain et M. Lefort Lavauzelle, ancien Polytechnicien, Président de la Chambre de Commerce de Limoges et de la 7e Région Economique, directeur de la grande maison d'éditions où s'imprime La Croix et plusieurs de nos publications.

Un conseiller national. — L'Abbé [Sorel](#), Curé de la Grâce-Dieu, écrit: « Toute la France proteste contre l'agression de Madagascar.

A Agen, l'Abbé [Sorel](#) a fait acclamer par quinze cents personnes les noms du Maréchal, de l'Amiral et du Président [Laval](#). (14 mai 1942)...

La Semaine Catholique (le Toulouse, publie le récit du meurtre de l'Abbé [Sorel](#), (abattu à coups de revolver le lundi 20 décembre) - que Mgr. l'Archevêque (Salièges) recommande aux fidèles du diocèse... L'Abbé Sorel était partisan convaincu et fervent (de la politique du Maréchal. Souvent, sous la seule responsabilité, il avait pris la parole dans (les réunions de propagande. Cela ne saurait justifier (un) crime abominable. » (31 décembre 1943).

LES TROUPES DE LA RÉVOLUTION NATIONALE LA [LÉGION](#)

Les légionnaires qui pensent français répandent autour d'eux les idées françaises. » (M. [Gabilly](#), 16 novembre 1949).

Mgr. Gardel, Evêque de Fréjus, bénit le fanion que vient de recevoir la section locale de la [Légion](#). (11 mars 1912).

Le Programme de la [Légion](#). - « Respect des croyances morales et religieuses que la France professe depuis les origines de son existence nationale et lutte contre les idéologies étrangères, (franc- maçonnerie, communiste idéologie démocratique, juifs (dans leur entité nationale), gaullisme, trusts). » Le Commissaire Général de la Propagande légionnaire. (9 septembre 1942).

Le 31 août 1942, les cérémonies en l'honneur de la [Légion](#), à Clermont-Ferrand débutent par une mine sur la place de Jaude en présence de [Pétain](#), de l'évêque de la ville et d'autres membres du haut clergé.

Au Pèlerinage national de Lourdes, Mgr. Choquet, Evêque de Tarbes s'adresse aux légionnaires auxquels il va donner de la terre de la grotte de Massabielle. » (28 septembre 1942).

LA MILICE et l'[A.L.V.F.](#)

Rôle de la [milice](#). - « Employer ses efforts continuels au salut du pays... d'une part, nous dit-on, en soutenant les réformes nécessaires pour ériger un ordre plus juste, (l'autre part en prenant position contre la menace qu'exercent ceux qui obéissent aux injonctions de Moscou. » (18 mars 1943, M. [Gabilly](#)).

A Marseille, Mgr. Delay, préside aux obsèques de Paul de Gassonsky, chef départemental de la Milice, victime d'un attentat. (30 avril 1943).

Messe à Saint Louis des Invalides en l'honneur des membres de l'A.L.V.F. morts en Russie. (30 août 1943).

FASCISME FRANÇAIS

Déjà, nous dit-on en substance (dans des « milieux très avertis »), il apparaît que les termes : «révolution européenne» et «révolution nationale» sont inséparables. Notre révolution devra, en gardant son particularisme. et son caractère français, présenter de nombreux traits communs avec

celles des pays voisins. C'est vers une Synchronisation totale que l'Europe marche. » (M. [Gabilly](#), 15 août 1941). *Exactement, les gouvernements marchent vers le fascisme.*

“Obéir”, c'est le titre d'un article de Jean Peyrade: « Quand le Maréchal nous demande de ne pas raisonner, il n'y a qu'à obéir parce qu'il est le chef et qu'à lui seul il appartient de juger où est l'intérêt Supérieur de la France qui doit vivre. » Substituez au mot Maréchal, le mot : Luce, Führer» ou Caudillo, au mot France les noms correspondants et vous aurez la théorie des fascismes européens. (24 juillet 1941).

Mesures de sécurité publique. — « Il s'agit de travailler en paix sans être constamment à la merci d'événements d'initiative privée. » Réunions... (Sauf le exercices d'un culte) soumises à déclaration préalable. Manifestations « Le gouvernement, nous dit- on, n'a pas l'intention de fermer l'accès de la voie publique au Sentiment Populaire, mais il veut en être averti et le contrôler, soit qu'il lui donne son appui, soit qu'il juge préférable de surseoir... Ainsi., entend-t-il briser nettement certaines forces d'inertie que certains peuvent chercher à opposer à sa politique d'épuration. » (2 août 1941).

C'est en France qu'est née l'idée de la Chambre fasciste des Corporations.

« Une chambre corporative en Espagne. »

« Le Caudillo dote., l'Espagne d'une institution dont l'initiative revient à l'Italie fasciste. Elle a été appliquée ensuite avec succès par le Portugal... Au vrai, l'initiative ne concerne que la réalisation, mais non la conception, laquelle vient de France, car il y a près de quarante ans, un Comité privé composé de juristes et d'autres personnalités catholiques, s'était, à Paris, livré à l'étude d'une réforme de la Constitution, Or ses conclusions aboutissaient à la création, pour corriger l'influence de la Chambre élue par le suffrage universel, d'un Sénat à caractère largement corporatif, sa composition prévoyant justement des membres de droit ou choisis par le gouvernement pour leurs mérites ou leurs Services, des délégués des professions (on ne parlait pas encore de corporations) et de sénateurs élus. » (R.P. 29 juillet 1942. Comparer à la théorie Constitutionnelle du M.R.P.)

LA QUESTION JUIVE

L'Eglise 'ne peut pas verser officiellement dans l'antisémitisme. Universaliste, elle ne peut pas souscrire à des théories raciales, elle ne peut pas oublier ses art gifles ni la nationalité du Christ. «La Croix» est gênée pour parler de ces problèmes. Elle s'attache cependant sans se compromettre à taire écho aux déclarations officielles.

P. [Limagne](#) proteste contre des bris de vitres dans des magasins d'israélites. Et il conclut : Imitez [Pétain](#), » (13 septembre).

Mgr. Gerbeau, évêque de Nîmes, flétrit « le régime judéo-maçonnique qui a croulé à l'armistice

comme un édifice aux états vermoulus. » (12 mars 1941)

Le Statut des Juifs. — « Un nouvelle réglementation concernant les Juifs est à l'étude. On nous assure que ce ne sont pas des considérations idéologiques ou raciales qu'inspirent le législateur. Le nouveau Statut, nous dit-on, est rendu nécessaire par des réalités précises et visibles. Il doit comporter, élargir et codifier les mesures déjà prises, « en vue d'éloigner les Juifs des postes de commande où leur action s'est en général avérée néfaste... » ([Gabilly](#), 15 mai 1941).

Il s'agissait, nous répond-t-on ce matin, au Commissariat général aux Questions Juives, de protéger les institutions en France de protéger la France tout court contre l'invasion des postes importants par les Juifs. Cela, ajoute-t-on, n'a été réalisé dans un esprit largement compréhensif à l'égard de ceux notamment qui ont servi la France. » (25 mars 1942).

« Interim » des Journées de Vichy rapproche de l'assassinat d'un agent parisien par un militant juif communiste « des manifestations comme le Meeting tenu à Moscou par des israélites, meeting dont les participants invitent leurs coreligionnaires des pays occupés à provoquer des attentats. » (28 mai 1942).

LA PAYSANNERIE

Loi contre le démembrement de la propriété paysanne: un bien peut être dévolu à un héritier unique qui accepte de continuer l'exploitation. (2 février 1942). *Retour à une sorte de droit d'aînesse.*

Si la corporation paysanne veut s'établir solidement., elle devra relier dans l'harmonie les degrés de la hiérarchie paysanne. Elle aura quoique peine à y réussir si le matérialisme ravage les campagnes. Le paysan, quand il est découronné de la foi chrétienne peut descendre très bas et s'avilir plus encore que le prolétariat des villes. » *Dédié aux paysans libres penseurs* (10 juillet 1942).

LES PROBLÈMES SOCIAUX

Ordre nouveau débarrassé de la ténébreuse et funeste alliance du capitalisme et du socialisme internationaux. (13 juillet 1940).

« Sans doute, comme l'a solennellement rappelé Pie XI, les classes entendues du moins dans le sens large, existeront toujours. D'où nécessité de leur collaboration (Pierre [Limagne](#), 18 octobre 1940).

« Les gouvernements officiellement laïques ne voulurent pas que l'honneur revînt aux sociologues chrétiens d'avoir apporté aux peuples le bienfait » des lois sociales. « C'est pourquoi, quand ces lois pénétrèrent enfin dans la vie publique, elles furent introduites non par l'amour, mais par la violence. » Il n'en résulta pas un « esprit de collaboration » mais mi « esprit de haine.

Mais cette législation, bonne en soi, n'est point morte avec la défaite. Les milieux populaires se sont émus à tort « à la pensée que la révolution nationale se déroulait contre eux... Le maréchal... qui ne se lasse pas de rappeler aux Français leurs devoirs connaît parfaitement les droits de la multitude laborieuse » non plus « droits de l'homme à la jouissance et aux loisirs » mais « droit au travail ». « Toutes ces lois sociales que nous souhaitons parce qu'elles devaient alléger le fardeau des petits prenaient l'aspect de victoires prolétariennes remportées par la guerre civile... Le Maréchal... répudie la démagogie du langage, mais il serre d'une étreinte loyale les mains calleuses des travailleurs. » (Marcellin [Lissorgues](#), 17 octobre 1940). *Aveu que seule la lutte des classes a amélioré la condition des prolétaires. D'autre part méconnaissance du droit au loisir et au bien être.*

— Le christianisme confère « au travail le plus humble une valeur spirituelle »... le marxisme., avilit « l'idée du travail tout en exaltant jusqu'à la folie les prétentions des travailleurs ».

(Il est inutile de souligner l'inexactitude de telles appréciations.

Approbation à la politique sociale du Maréchal, par « l'Union Syndicale des ingénieurs Catholiques » et le « Mouvement d'ingénieurs et Chefs d'Entreprise d'[Action Catholique](#) » « La transformation, sous l'influence du chef (de l'Etat) est heureusement commencée. Nous devons y travailler de toutes nos forces. » (22 février).

Le Secrétariat Général du Chef de l'Etat annonce « un premier mai., fête du travail et de la paix sociale... Nous n'assisterons plus — et personne n'oserait s'en plaindre au spectacle de ces cortèges hérissés de drapeaux rouges, de ces hommes et de ces femmes hurlant à pleine voix l'internationale, de ces usines désertes, de ces piquets de grève tyranniques et insolents dans leur mépris de la liberté individuelle. Nous n'entendrons plus de ces slogans fallacieux, véritable ferments de haine et de révolte. » (R. P. Léon [Merklen](#), 12 mai 1941).

Paternalisme. — « Le patron doit considérer l'ouvrier un peu comme son fils et prendre soin de ses intérêts, tant ceux du corps que ceux de l'âme... Pour cela, il faut que patron et ouvriers s'inspirent de la doctrine du Christ. Ce n'est que lorsque l'un et l'autre seront redevenus chrétiens, en esprit et en vérité, et non pas seulement de nom, que la France retrouvera l'ordre et la paix» (22 janvier 1943).

SYNDICATS

Le ministre daigne agréer les représentants du syndicat des fonctionnaires. Il peut retirer son agrément « si ces représentants ont failli à leur rôle s. Les syndicats existants sont dissous de plein droit ; les syndicats illégaux aussi et leurs promoteurs sont passibles de pénalités correctionnelles (17 octobre 1940).

La Croix compte bien que les militants des syndicats chrétiens de fonctionnaires « prendront place

dans les nouvelles associations. C'est à eux, que nous devons l'échec des grèves politiques en 1938. Ils avaient alors ouvert bien des yeux et prouvé une fois, de plus qu'ils étaient au service du pays. » (6 novembre 1940).

Dissolution des syndicats ouvriers même chrétiens. — « -La C.F.T.C., qui subit le sort commun, aura la fierté de dire que la fidélité à ses principes l'a toujours tenue à l'écart des graves erreurs qui ont marqué l'action syndicale de ces dernières années. Il avait suffi à la C. F. T. C. de prendre pour charte les directives sociales de l'Eglise. » (13 novembre 1940).

Henri Meck, Secrétaire Général de la Fédération des Syndicats. Chrétiens des Mineurs écrit : « Le collaboration entre syndicats patronaux et ouvriers prévue par la nouvelle charte du travail au sein des Comités sociaux, fut très préconisée par les Syndicats Chrétiens. Les syndicats chrétiens ont le mérite d'avoir été, à peu près les seuls, dans le mouvement syndical ouvrier, à défendre la collaboration des classes... « La question sociale sera résolue sous le signe de la croix ou elle ne le sera pas. » (11 novembre 1941).

Sans l'attitude des syndicats chrétiens, la France, toujours menacée à ses frontières, aurait été livrée au péril de l'agitation révolutionnaire. Ce fut particulièrement vrai lors d'une tentative de grève générale en 1938. (17 décembre, [Thellier](#) de Poncheville et 23 décembre, Gaston Tenier).

LA CHARTE DU TRAVAIL

Organisation de la profession. «Ainsi est réalisé le «compromis entre partisans du maintien intégral du syndicalisme et ceux des communautés d'entreprises. -On évite ainsi et l'opposition patronale ouvrière » et la disparition du syndicat. « La collaboration des classes reposera donc sur les Comités Sociaux. » (M. [Gabilly](#), 9 août 1941).

Les syndicats visent à « discipliner les libres réactions de leurs adhérents »s et à « participer à la formation des comités sociaux. Plus de syndicats de tendances... Obligatoires, ils seront forts... Uniques, leur activité sera limitée au domaine de la profession. La famille professionnelle ainsi dotée servira de base aux futures corporations qui restent l'espoir de l'avenir français. » (28 octobre 1941).

Les présidents des Syndicats patronaux de Marseille ont «tenu à rendre hommage à cette œuvre capitale pour le maintien de la paix sociale (la Charte du Travail). Pénétrés de la doctrine du bien commun (expression cléricalo-pétainiste) et pleinement conscient des responsabilités qui leur incombent en tant que chefs, ils entendent prendre leur entière part d'effort et de responsabilité, sans l'œuvre de redressement entreprise par le Maréchal [Pétain](#).» (id.).

La Croix espère que l'héritage des syndicats chrétiens ne sera pas perdu. (17 et 23 décembre). (C'est la disparition de ceux-ci qui l'inquiète).

Mgr. [Feltin](#), de Bordeaux, demande aux catholiques de ne pas bouder à la charte du travail, «acte principal de l'année.» (28 janvier 1942).

M. [Lagardelle](#) préconise les contacts permanents entre patrons et ouvriers. — « Il nous est agréable, dans ce journal qui s'est fait maintes et maintes fois... l'écho de la pensée de l'Eglise d'enregistrer une telle déclaration venant d'un membre du gouvernement... C'était d'ailleurs la position qu'avaient prise les syndicats chrétiens. » (23 janvier 1943). Le but des comités sociaux est de « régler par la médiation tous les problèmes du travail. » (26 janvier 1943).

Le Maréchal a donné les grandes lignes de ce que devait être le rôle social de l'Etat nouveau... « Quel que soit le destin qui peut être réservé à ces tentatives, (a répondu M. Lagardelle aux critiques,) il en restera toujours quelque chose et nos créations n'auront pas été vaines. » (22 février 1943). (Avis aux syndicalistes non chrétiens !)

Ayant obtenu tous les apaisements qu'elle désirait, l'Eglise donne son adhésion au Syndicalisme vichyssois : Mgr. Liénart, Archevêque de Lille déclare « L'Eglise ne pouvait que dire aux ouvriers : « Faites des syndicats chrétiens et n'allez pas vous fondre dans des organismes qui préconisent la lutte des classes et autres doctrines subversives. Mais, à partir du jour où l'Etat répudie la lutte des classes et veut instaurer un syndicalisme orienté vers l'union des classes et la coopération des divers éléments de la profession au bien commun de celle-ci. La principale objection doctrinale à l'entrée des ouvriers chrétiens dans des syndicats uniques disparaît puisque la doctrine de ces syndicats nouveaux cadre suffisamment avec celle de l'Eglise. C'est ce qui explique que des évêques estiment qu'il n'y a plus de raison de dissuader les catholiques de s'agrèger aux syndicats uniques. »(1er février 1944).

A l'Eglise Saint-Maurice de Lille, Mgr. Lienart, après avoir condamné le principe de la lutte des classes a rendu hommage la Charte du Travail qui, conformément aux vœux exprimés par Léon XIII, a créé, a-t-il dit « les organismes chargés d'appliquer ces principes. » (23 mai 1944).

Pour la « collaboration »

Après un discours collaborationniste de Marquet. « L'idée dominante c'est de concilier le point de vue allemand et le point de vue français, car, de cette collaboration, qui doit être rapide en ses effets, dépend le retour à la vie normale de millions d'êtres, il s'agit là d'une question extrêmement délicate pour laquelle il convient de faire pleinement confiance au chef de l'Etat. » (M. [Gabilly](#), 28 juillet).

« Quel que soit l'avenir., un problème... domine la politique extérieure de la France.. celui des rapports [franco-allemands](#). Courageusement, le chef de l'Etat aborde ce délicat problème. Son

message ouvre les voies à une réconciliation [franco-allemande](#) et à une restauration de l'Europe (Abbé Léon [Merklen](#), Rédacteur en Chef, 16 octobre 1940. A la veille de Montoire).

« Il n'y aura plus d'obstacle dans l'avenir à ce que le Saint Père, pour favoriser ce rapprochement pacifique convoque à Rome les anciens combattants de tous les camps. L'Abbé Bergey pourra de nouveau nous rassembler coude à coude sur l'esplanade de Lourdes. Et si même, lorsque des temps plus heureux seront revenus, l'on revoit communier à Notre Dame des Victoires quelques soldats du Reich mêlés à ceux de chez nous, personne ne criera plus au scandale...

Le même chanoine souligne l'identité de vues entre [Pétain](#) et Pie XII: « Nous voulons un nationalisme qui se dépasse, affirme le vainqueur de Verdun. C'est exactement ce que réclame de nous Pie XI... Nous poursuivons une politique de collaboration internationale, ajoute le Maréchal... On ne peut mieux faire écho aux espérances grandioses de la dernière Encyclique... Le chef de l'Etat français professe des thèses semblables à celles du [Souverain Pontife](#).

« L'article ci-dessus de M. le Chanoine [Thellier](#) de Poncheville a produit une très forte impression dans les milieux officiels. Nous avons reçu personnellement la preuve, que cette position, traditionnelle à « *La Croix* », sur la nécessité pour la France d'une politique de collaboration, telle que l'a définie dans son message le Chef de l'Etat, recueillant une entière approbation.» (25 octobre 1940)

Au lendemain de Montoire (25 octobre).

« La rencontre d'hier consacre l'œuvre du Maréchal [Pétain](#)... (Celui-ci) traitait dans l'honneur il y a quatre mois ; c'est avec les plus grands honneurs qu'il a été reçu par le Commandant en Chef des Armées Allemandes, avant d'entrer dans le wagon du Chancelier [Hitler](#)... Faisons-lui confiance ! (M. [Gabilly](#), 26 octobre).

« Au lendemain de l'entrevue du Maréchal [Pétain](#) avec le chancelier [Hitler](#), dégageant ici la portée de l'accord réalisé..., nous avons conclu: Faisons confiance au Chef de l'Etat...

Si quelques-uns imaginaient que, libérés de tout engagement, nous allons pouvoir nous livrer à quelque jeu subtil, le Maréchal leur rappelle que la collaboration doit être exclusive de toute pensée d'agression...

Lorsqu'il dit : « Suivez-moi ; gardez votre confiance en la France il est en droit de compter sur nous, » ([Gabilly](#), 1er novembre 1940).

M. Léon [Merklen](#) présente des réserves : la collaboration doit être loyale et fondée sur des principes moraux et chrétiens (9 nov. 1940).

Déclarations de Mgr [Baudrillart](#)

« Les lignes qui suivent sont un cri de ma conscience. » Le cardinal s'autorise de son âge et de son autorité, Il compare les deux défaites de 1870, et de 1940 et agite le spectre d'une « révolution plus durable que celle de la Commune. » Il fait l'éloge de [Pétain](#). « Je le sais, le Maréchal... a prononcé de ces mots qui déplaisent à des âmes d'une sensibilité malade, à des imaginations depuis longtemps intoxiquées par des phrases toutes faites... Ces mots, que le Maréchal a laissé jaillir de sa conscience droite et bien informée, ce sont les mots de « coopération » et de « collaboration ».

Oui, dans certaines bouches et provenant de certains partis, ils pourraient être tenus pour suspects. Mais, dans la bouche d'un homme d'honneur, si entièrement désintéressé et qui vraiment n'aurait plus à désirer sur la terre qu'un peu de repos... de tels mots ne sont pas suspects...

En somme, que nous demande-t-il ?... Exactement où? Tout en vous adonnant... à une œuvre de réforme... dont l'événement a prouvé la nécessité, participez à une œuvre générale... indispensable à la paix présente et capable d'assurer la paix future,... qui, évidemment, peut échouer, mais, même si elle échoue, ne nous laissera pas dans un état pire que celui dont nous commençons à sortir — cela sans que vous portiez devant votre conscience et devant le monde l'odieuse d'avoir rejeté une tentative qui aurait pu profiter à tous. Donc, suivons notre chef, ses ordres, ses conseils. Remercions Dieu de nous l'avoir donné à l'heure où tout semblait perdu... (Déclaration à l'Agence Interfrance, 22 novembre 1940).

Le 26 novembre commence une série d'articles signés N.C. 26 « Le Maréchal... invite tous les Français à entrer dans la voie de la collaboration », 27 « La politique de collaboration s'impose », 28 « La politique de collaboration exige des sacrifices », 29 « Un des aspects pratiques du problème de la collaboration ». 15-12 « Pour une meilleure compréhension de la politique de collaboration ». Cette série s'arrête alors, sans doute à la suite de l'élimination de [Laval](#) et N.C. ne sévira plus qu'à titre épisodique. Nous ne pouvons que citer de brefs extraits et résumer très rapidement.

« Nos lecteurs savent que nous ne répugnons pas, au contraire, à l'idée de collaboration... en quelle faveur nous la tenons, ainsi que la façon dont nous la concevons, conformément aux exigences de notre foi... »

Notre « défaites » et les « erreurs » qui l'ont provoquée imposent des devoirs mais permettent des espoirs. Le chemin sera « dur » mais le Maréchal nous a dit qu'il ne permettrait pas que soit portée atteinte à la dignité et à l'honneur français. » (26 novembre).

La décision du gouvernement est prise. Le succès de sa politique dépend de « l'abnégation » « et de la complète compréhension des Français (28) ». « Mais... si l'opinion publique se montre rebelle à la collaboration... la politique d'apaisement ne pourra porter ses fruits ». Radio Stuttgart se plaint de « l'incompréhension française » déjà devant les « prévenances » de Guillaume II. « La presse allemande s'indigne de la froideur apparente » avec laquelle la France accueille la nouvelle de la libération de prisonniers. (28). La politique de collaboration seule et « des contacts nombreux entre vainqueur et vaincus » permettront d'empêcher de graves répercussions » sur l'alimentation de la population et surtout des jeunes, en particulier dans « la région parisienne. (29 novembre). « Une révolution intérieure serait fatale au prestige de la France et amènerait fatalement l'Allemagne à intervenir pour rétablir l'ordre », d'où perte du bénéfice de (la) non-occupation. « Ou vous accepterez de collaborer avec les Allemands et il est possible d'espérer une amélioration du sort des prisonniers ou vous refusez..., et il ne faut attendre d'eux aucune faveur. » (4 décembre). Comme l'a écrit M. Roger [Martin](#) du Gard: « L'Allemagne victorieuse procéderait à de terribles amputations territoriales ». Mieux vaut ne pas l'irriter pour obtenir un traitement plus favorable. « Seuls, a dit Scapini, des amis peuvent demander à un ami d'abandonner une partie de leurs droits. » D'ailleurs le Maréchal a opté pour nous et « les acclamations qui (le) saluent... vont à l'homme de Montoire comme à l'homme de Verdun. » (5). « La guerre n'est pas finie, » « l'armée allemande » « doit se plier à certaines nécessités et nos compatriotes doivent se résigner à subir les sujétions qui « en résultent. » « Il faut enfin, « disons-le d'un mot, que les Français comprennent qu'ils ont subi une

lourde défaite militaire, que cette défaite leur enlève le droit d'avoir certaines exigences.» (6 décembre). Chef des organisations économiques allemandes en France, le Dr. Kuntz, s'élevant contre certaines allégations, déclare «que l'Allemagne n'a pas l'intention de transformer la France en un pays exclusivement agricole» et de la «dépouiller» de son industrie (10 décembre). Si nous ne pouvons négocier à égalité de puissance politique, la personnalité du... vainqueur de Verdun » nous permet de négocier à égalité sur le plan moral... (11 décembre). La collaboration s'impose... « par esprit de loyauté » et parce qu'il n'y a pas, malgré « les hésitations et les susceptibilités » «d'autres solutions aux difficultés présentes. » Entrons dans les voies qui nous ont été indiquées par le Chef de l'Etat... ouvertes par M. Pierre [Laval](#)... pour le règlement des questions qui nous restent à résoudre avec une Allemagne victorieuse et toute puissante (12 décembre). Radio Stuttgart, tout en reconnaissant la loyauté de [Pétain](#) estime que « l'opinion publique française » faisait « preuve d'une lenteur et d'une résistance qui n'est pas sans impliquer quelque péril pour l'avenir de la France. Quand on adopte une politique, dit ce poste, il faut la faire résolument., sinon le partenaire peut se mettre à douter de la sincérité des décisions prises, ce qui peut remettre tout en question. » *C'est donc un plaider en plusieurs articles, avec tous les arguments possibles, menaces et promesses, qu'a présenté pendant un mois un rédacteur de La Croix » sous l'inspiration vichyssoise et allemande.*

« Collaboration ! C'était l'appel du [Saint Père](#) dans ses allocutions et c'est celui du Maréchal., tant pour redonner sa place à la France dans la reconstitution d'un monde « cassé » que... pour (lui) rendre sa force, sa confiance et sa vie... Français, vous ne pourriez sans devenir criminels devant Dieu même, prendre parti contre le gouvernement légitime... »

(Mgr. Gounot, Archevêque de Carthage, Primat d'Afrique, 4 janvier 1941.)

« Un mot a surpris et même a fait scandale : le mot «collaborer », Pourquoi? Parce qu'on l'a mal compris... La collaboration (loin d'être un déshonneur, et, une servitude) suppose une libre et loyale volonté d'entente... La collaboration est le signe sous lequel devra se conclure, pour être durable, la paix de demain... Qu'un soldat français ait le premier prononcé ce mot au lendemain d'une défaite et en réponse à l'invitation du vainqueur, qu'il ait abdiqué l'esprit de revanche au profit de l'esprit de justice, c'est ce qui doit apparaître déjà comme une gloire peu commune et qui a chance de compter un jour dans l'histoire comme une contribution efficace et méritoire à la paix et au bonheur du monde entier... (Le) devoir est simple autant qu'il est grave suivre et appuyer de notre confiance le Maréchal [Pétain](#). (Mgr. Dutoit, Evêque d'Arras, 16 février 1941).

« Le Marechal » a mis au premier plan nos relations avec l'Allemagne.,. Cela ne va pas à l'encontre de l'instinct de liberté qui reste en nous fier et rude, a dit le Maréchal en s'adressant aux Etats-Unis, » (M. [Gabilly](#) après les déclarations de [Pétain](#), 14août.)

« Le Maréchal, il y a un an, disait que la France pouvait surmonter sa défaite, le vainqueur s'efforçant, quant à lui, de dominer sa victoire... Paroles nobles d'hier... Elles sont aussi d'aujourd'hui, » ([Gabilly](#), 25 octobre 1941).

De Brinon ayant déclaré que « les entretiens franco-allemands se ramènent à une question de confiance » le Général de Castelnau rappelle les déclarations de [Pie XII](#) sur la nécessité de « remporter la victoire sur la défiance qui pèse comme une masse déprimante sur le droit international... La collaboration de la chrétienté, dit aussi le [Souverain Pontife](#), est l'indispensable condition de la vie des peuples qui veulent travailler dans la paix et la sécurité du lendemain. » (Revue de la Presse, 19 février 1942).

« Climat » amélioré entre la France et l'Allemagne. « La libération des prisonniers de guerre de la région dieppoise constitue un geste dont on ne peut manquer de souligner l'importance. L'opinion qui avait dé été sensible à la remise par les autorités occupantes d'une somme de 10 millions aux victimes et aux sinistrés de Dieppe, le sera plus encore à cette Libération... » (27 août 1942, M. [Gabilly](#)).

Après l'occupation de la zone sud et la réponse de [Pétain](#) au message d'[Hitler](#):

« Le chef de l'Etat ne pouvait manquer d'exprimer la douleur éprouvée par le pays tout entier du fait de la démobilisation de l'armée de l'armistice. Dans son message, le Chancelier du Reich avait admis le principe de sa reconstitution... Le Chef de l'Etat a précisé qu'en accroissant les pouvoirs du Président [Laval](#)... il a marqué sa volonté de voir s'établir entre la France et l'Allemagne des rapports de confiance réciproque pour une politique d'entente dans l'honneur. Pour cela le Maréchal compte sur l'esprit de compréhension du Chancelier du Reich. Aussi bien n'y va-t-il pas que de l'intérêt de la France, mais encore de celui des peuples de l'Europe. Une telle politique qui doit être exclusive de toute pensée d'agression et comporte un « effort patient...» est plus que jamais, estime-t-il, la seule possible pour notre pays privé de son empire... » (M. [Gabilly](#), 15 décembre 1942).

[LAVAL](#)

Retour au pouvoir de Pierre [Laval](#).

« Réalité » de M. [Gabilly](#). « La technique politique évolue suivant la pensée du Maréchal et sous sa haute direction... Aussi est-ce la réalité qui commande aujourd'hui la situation. » (20 avril 1942).

« Monsieur [Laval](#) ne craint., pas les obstacles. Ni les mots et il « l'a prouvé en parlant avec la plus grande clarté sur des sujets redoutables. » M. [Gabilly](#).

« Clarté ». (20 avril 1942).

« Je souhaite la victoire de l'Allemagne, car, sans elle, le bolchevisme s'instaurerait partout » (**Laval**) (en gras dans *La Croix* du 24 juin. Commentaires de **Gabilly**): Le chef du gouvernement n'a pas parlé sur ce ton sans y être poussé par d'impérieuses nécessités qui échappent, sans doute, dans la lettre, à la masse, mais que chacun, dans l'esprit peut comprendre. » (25 juin).

20 novembre : Pleins pouvoirs au Président **Laval**... Le danger de conséquences plus redoutables encore que notre défaite de juin 1940... a dicté le geste par lequel le **Maréchal** a tenu à renforcer les pouvoirs du chef du gouvernement... Les difficultés (qui sont intervenues) il s'agit aujourd'hui de les résoudre. Pour cela aussi le même calme et le même sang-froid sont nécessaires.»

Ce résultat (le ralliement de la France « à la politique européenne ») l'on ne manque pas de faire valoir qu'(il) n'aurait pu être obtenu si le **Maréchal** et le Chef du Gouvernement n'avaient pas été considérés à Berlin et à Rome comme seuls qualifiés pour parler au nom de la France et si le Président **Laval** n'avait au cours de ses entretiens plaidé la cause de la France avec une ardeur passionnée. » (24 décembre 1942).

« C'est en tenant compte des réalités pénibles certes, mais inévitables que le chef du Gouvernement a mené sa politique. Il l'a fait avec loyauté et il demande au pays de suivre son exemple. » (23 février 1943).

« Anniversaire » du rappel de [Laval](#). « Ce dernier, en acceptant la lourde responsabilité du pouvoir, reconnaissait les innombrables difficultés qui l'attendaient... Ce qui apparaît aujourd'hui, ce sont, d'une part, la complexité de la tâche et d'autre part les efforts inlassables du Chef du Gouvernement pour y faire face en fonction de la survie de notre pays. Bien qu'il ne dissimule pas l'opposition que sa politique rencontre de la part de certains Français, le Président [Laval](#) poursuit son œuvre avec ténacité. » (20 avril 1943).

Le 29 avril Hitler a reçu [Laval](#) « Par cette étape, écrit toujours M. [Gabilly](#), notre horizon s'élargit de la position silencieuse qui était la sienne au lendemain de l'armistice, la France passe désormais dans la position d'une nation qui a un rôle à jouer. Encore, faut-il pour cela que les Français le comprennent... » (3 mai 1943).

LA RELÈVE

« Un problème que le Président [Laval](#) a traité hier soir à fond... L'Allemagne soutient à l'Est contre le bolchevisme une lutte dont dépend l'avenir de l'Europe. Pour cela elle a dû engager sur la ligne de combat jusqu'à ses propres ouvriers... Pendant ce temps, les ouvriers français chôment... D'où, puisque nous sommes intéressés à l'issue de cette guerre, invitation pressante adressée à nos ouvriers d'aller travailler dans les usines du Reich. En échange de quoi des prisonniers agriculteurs seront libérés... Cela peut comporter (des) réserves de la part des Français eu égard à l'éducation que nous avons reçue dans le passé et qui ne nous préparait guère à une entente indispensable... » (24 juin 1942, M. [Gabilly](#)).

[Gabilly](#) cite, d'après des informateurs autorisés « les raisons qui commandent ces départs. Ce qui est demandé à l'ouvrier apparaît comme étant le tribut de reconnaissance apporté à l'agriculture à l'époque où la ville doit tant à la campagne. » (27 juin 1942). Arguments du même ordre le 1er juillet : « L'idée de la relève gagne du terrain de jour en jour. »

« Devant ce problème précis de la main-d'œuvre, le devoir commande et cela devrait suffire. Mais il se double pour ceux qui, ouvriers spécialisés, sont en mesure de l'accomplir, d'une grande satisfaction morale née du retour des agriculteurs prisonniers... La relève est commencée puisque plusieurs milliers de libérations nous sont annoncées. » (10 juillet 1942).

A Compiègne un train d'ouvriers partants croise un train de prisonniers rentrants. *La Croix* publie une « émouvante allocution du Chef du Gouvernement... A ceux qui partaient, (il) a dit la signification de leur présence, demain, parmi la main-d'œuvre dont l'Allemagne a besoin ils permettront que la France puisse envisager des circonstances plus favorables... Paroles d'espérance, mais qui tiennent compte aussi des réalités. » (13 août).

« Des saboteurs de la relève obéissant à des consignes venues, n'en doutons pas, de l'étranger, mettent tout en œuvre pour dissuader de partir ceux qui seraient tentés de le faire. » ([Gabilly](#) réfute leurs « allégations », 16 septembre).

A la rentrée de la Faculté de Médecine de Bordeaux, le Dr Pierre Mauriac déclare à propos de la relève : « Nous resterons Français en fécondant le sacrifice par le consentement, Si étonnants, si coûteux que soient pour nous certains gestes que nous demande le gouvernement, nous sommes sûrs de rester Français puisque le [Maréchal](#) les approuve. » (6 novembre 1942).

SERVICE DES DÉPORTÉS DU TRAVAIL (S.T.O.)

Obligation de travail pour Français de dix-huit à cinquante ans et Françaises célibataires de vingt et un à cinquante six ans pour « tous travaux que le gouvernement jugera utiles dans l'intérêt supérieur de la nation. [Gabilly](#) qualifie cette loi de « mesure de salut public. » Elle montre que « malgré les obstacles... le gouvernement reste confiant dans l'avenir. » (15 septembre 1942).

Préoccupations à propos des déportations en Allemagne. Les extraits suivants en firent apprécier le caractère limitatif. Dans une lettre collective prescrivant la consécration de la France au Cœur Immaculé de Marie les cardinaux français s'inquiètent de « la situation morale et spirituelle » des travailleurs français « et ils se déclarent résolus à « défendre sur le sol de la France chrétienne les libertés essentielles, sans lesquelles la personne humaine ne saurait plus se mouvoir en fille de Dieu. » (12 mars).

Mgr. [Gerlier](#) et Mgr. [Martin](#) s'inquiètent de l'isolement de ces jeunes par rapport à leurs familles et des « conditions morales » où ils se trouveront. (24 et 26 mars).

En écho, M. [Gabilly](#) regrette qu'on n'ait pu obtenir jusqu'à présent l'envoi « d'aumôniers qui puissent accompagner les jeunes travailleurs enrôlés dans le Service du Travail Obligatoire; il espère néanmoins que « le gouvernement fera tout son possible pour obtenir les justes apaisements d'ordre spirituel... demandés. » (17 mai 1943).

« Leur devoir est cependant de partir courageusement. »

(Mgr. [Martin](#), Evêque du Puy, 26 mars).

« Grâce à ses travailleurs la France « s'est déjà acquis des droits sur l'avenir et... son sacrifice n'a pas été vain. » (M. [Gabilly](#), 28 mai).

« Le gouvernement, nous dit-on, tire des dures circonstances présentes des bénéfices immédiats, mais de plus, il a en vue l'avenir du pays en le faisant participer par le travail, à la lutte contre le péril bolchevique. » (1^{er} juin).

A propos de l'extension de la loi sur la main-d'œuvre : « Il s'en dégage que les nouveaux sacrifices demandés aux Français et qui mettront ceux-ci sur le même plan que les autres populations belligérantes ou leurs satellites, relèvent d'impérieuses nécessités. (3 février 1944).

Commandes allemandes en France. « Certaines de nos usines vont pouvoir retrouver une activité qui s'éteignait. » (9 février).

« Notre pays ne peut pas échapper à cette contribution aux rigueurs de notre temps. Aussi bien, nous fait-on remarquer, c'est l'impôt du travail que nous devons et non celui du sang. » (15 février).

En conclusion et en toute indulgence, au fur et à mesure que les exigences allemandes augmentent, La Croix baisse le ton et essaye de dégager habilement sa responsabilité. Elle n'en continue pas moins à se faire le porte-parole du gouvernement et à soutenir ainsi sa politique collaboratrice.

Leurs ennemis

L' « ÉPURATION » PÉTAINISTE

Une étape de l'épuration. La déchéance des émigrés, « mesures excessivement graves, mais plus utiles et nécessaires encore que graves, car elles feront que, demain, tous les vrais Français se sentiront fiers et dignes de l'être. » (M. [Gabilly](#), 25 juillet 1940).

« Les cadres (de l'enseignement) seront demain épurés des éléments corrompueurs. » (id., 29 juillet 1940).

Mise en résidence surveillée de Dormoy, Auriol, Moch, Grumbach : « Ces quatre personnalités socialistes S.F.I.O. ont occupé, hélas ! trop longtemps la vedette sur la scène politique. » (27 septembre 1940).

L'assainissement du pays a été poursuivi à un rythme intensif : épuration des grands centres urbains, contrôle des camps d'étrangers, poursuites contre les associations secrètes, répression des agitations nationales entretenues par l'étranger ou le parti communiste, dépistage des actes de pillage, etc. (M. [Gabilly](#), 31 octobre 1940).

L'épuration des morts. Sous le titre : « Récupération ». La fonte des statues de bronze a produit 500 tonnes de « métaux non ferreux ». « Il est juste de préciser que cette opération a épargné les monuments et les statues des cimetières et des lieux de culte ainsi que ceux des gloires nationales ou régionales incontestables », *c'est-à-dire autres que Voltaire, Condorcet, Rousseau, etc...* (12 août 1942).

LES ENNEMIS DE L'ORDRE NOUVEAU

Ce sont ceux mêmes de l'Eglise.

« Ah si on avait écouté l'Eglise !... La Franc-maçonnerie, à juste titre, est frappée. Mais, dès le XVIII^e siècle, les Papes la condamnaient... Les principes de 1789 et les théories sociales de J.-J. Rousseau sont rejetés. Mais le [Saint Père](#), dès leur apparition, avait signalé tout ce qu'ils contenaient de perfide et de périlleux... Grégoire XVI, Pie IX réprouvaient le libéralisme la liberté, de nos jours, ne semble plus mériter aucune estime... Le socialisme, le communisme ont été solennellement déclarés dans plusieurs Encycliques les erreurs les plus graves... A l'heure actuelle notre gouvernement s'émeut de la recrudescence, en France, du mouvement communiste... (Abbé Léon [Merklen](#), 2 septembre 1941).

LA FRANC-MAÇONNERIE

« Projet de dissolution des sociétés secrètes ». « Dira-t-on jamais toute l'action néfaste de la Franc-maçonnerie ? » (M. [Gabilly](#), 3 août 1930). L'auteur dénonce « l'influence occulte » des chefs de celle-ci sur les gouvernants, le « favoritisme » qu'elle a mis à la mode, « Est-ce trop affirmer que de voir là une méthode implantée par la Franc-maçonnerie. Il fallait en finir. Demain la France vivra au grand air. »

Au Petit Palais, ont été exposés « tous les oripeaux, tout l'appareil ridicule et désuet des cérémonies maçonniques. Le [Maréchal](#) a eu le courage de s'élever « contre cette force occulte., responsable en grande partie de nos malheurs. Remercions-le de cette initiative et veillons de notre côté à ne plus tolérer la renaissance de semblables menaces contre notre unité. » (15 octobre 1940).

« Mesures prises à l'égard des dignitaires des sociétés secrètes. Le but du Marechal est de «redresser ce qui n'est pas droit. » (14 août 1941).

« Le Grand Orient, minorité mère du socialisme, et grand'mère du communisme. » ([Bessières](#), 3 novembre 1941).

« Les véritables responsables de la décadence de l'Europe Occidentale, (ce sont) les idées vulgarisées au XVIIIe siècle, successivement par les loges maçonniques, les philosophes encyclopédistes, les protagonistes de la loi de nature. De cette poussée rationaliste sont sorties toutes les erreurs, les méprises et les misères des cent cinquante dernières années, encouragées d'ailleurs par les faux principes de la Déclaration des Droits de l'Homme et le sectarisme persistant des adversaires de la civilisation chrétienne. (R. P. Léon [Merklen](#), 19 novembre 1941).

LE PROCÈS DE RIOM

Décret du 27 janvier 1941 établissant la responsabilité des ministres, Secrétaires d'Etat, hauts dignitaires, hauts fonctionnaires avec effet rétroactif depuis dix ans. « Le chef de l'Etat peut donc régler personnellement le sort des inculpés de Riom. » (29 janvier 1941).

[Blum](#) : « L'exposé de l'ancien Président du Conseil nous reportait quelques années en arrière, alors qu'il défendait sa politique devant une Chambre dont la composition lui permettait une ample moisson de succès faciles. La Cour Suprême n'a pas cette docilité et il est permis de penser que les arguments de M. [Blum](#) ne l'ont pas convaincue de son innocence (Maurice [Herr](#), 23 février 1942). M. Léon Blum, subtil et verbeux, répond plus en politicien qu'en Inculpé. (Du même, 12 mars).

« Le procès de Riom est suspendu », pour supplément d'information « et recherche de la vérité complète » qui mettra fin « aux campagnes pernicieuses qui, amplifiant ou déformant les allégations des accusés, tendent à diviser à nouveau notre opinion publique et vont jusqu'à menacer notre sécurité en coin- promettant nos relations internationales. » (15 avril 1942).

DÊSAVEU DE LA RÉSISTANCE CATHOLIQUE

Dans le «Mémorial de la Loire», journal de la zone occupée, le très catholique Paul [Lesourd](#) avait écrit : « Le bruit a couru, paraît-il, que les catholiques français, et le clergé en particulier, n'aspiraient qu'à une guerre de revanche et s'attacheraient à y préparer les esprits, Il ne faut pas laisser une telle rumeur prendre racine, « [Lesourd](#) incrimine des articles « maladroits » et mal interprétés de journaux catholiques de la zone libre. *La Croix* réplique qu'il n'y a pas eu de tels articles. « Il n'est pas de catholiques français qui cherchent à développer dans l'âme le sentiment de la revanche, encore moins qui préparent Cette revanche. « Les croyants, quoiqu'attristés par la défaite, n'ont qu'un but, «reconstruire une France que nous voulons propre, saine et forte, non pour qu'elle se jette sur ses voisins,, mais pour qu'elle occupe, dans une Europe apaisée et pacifique, la place qui lui revient. » Et *La Croix* se déclare d'accord avec cette conclusion de Lesourd La vengeance est un sentiment condamné par l'Eglise. » (17 septembre 1940).

La Croix du 30 octobre 1941 met en garde ses lecteurs contre « un poste clandestin qui se dit catholique et prétend donner des conseils aux prêtres, aux religieux et aux séminaristes de la zone occupée contre d'éventuelles persécutions . De telles causeries qui mettent le trouble dans les esprits ont un résultat néfaste. »

Mgr. Rambert [Faure](#), Evêque de Saint Claude met en garde ses diocésains contre des « Messages aux Catholiques » déposés clandestinement dans les boîtes aux lettres.» (29 janvier 1942).

Communiqué de l'Assemblée des [Cardinaux et Archevêques](#) de France « il circule un certain nombre de papiers, souvent anonymes, rédigés par des personnes sans responsabilité ni mandat et prétendant résoudre, au nom de la théologie, de la philosophie naturelle et du droit le problème du gouvernement français— sa légitimité, son autorité effective – et des devoirs de discipline envers lui. D'ordinaire, les conclusions sont opposées à cette autorité et à cette légitimité. Les consciences françaises sont orientées vers des attitudes de jugement personnel et d'indépendance, d'où ne peut sortir que la division des esprits et l'anarchie.

L'Assemblée des [Cardinaux et Archevêques](#) de France rappelle que la hiérarchie seule, agissant officiellement et publiquement, a la charge de la responsabilité de la direction des consciences. Dans chaque diocèse NN. SS. les Evêques donnent à leurs ouailles les directives nécessaires.

Plusieurs fois, par des déclarations, des lettres pastorales des membres de l'Assemblée des Cardinaux et Archevêques de France, de LL. EE. les Cardinaux, des enseignements opportuns et suffisants ont été donnés aux Français. Que ceux-ci recueillent, méditent et mettent en pratique ces enseignements. Qu'ils se rangent derrière leurs chefs religieux, les suivent et se gardent d'abandonner la direction de leur conscience à des hommes sans mission et inconnus. » (4 octobre 1943).

Et pour qu'il ne reste aucun doute sur le sens de cette déclaration, le même jour Mgr. Rastouil se réfère à cette déclaration pour affirmer la légitimité du gouvernement [Pétain](#) ; (16 octobre). Mgr. Serrand prend la même position le 23. «

Après un désaveu aussi catégorique, l'Eglise est-elle fondée à se réclamer de la Résistance Catholique, née malgré ses ordres de la conscience de certains croyants, et aujourd'hui utilisée à des fins de domination politique?

LA « PERFIDE ALBION »

Dakar – M. [Gabilly](#) exprime « les sentiments, douloureux et indignés qu'éprouvent les Français » et rend hommage à « l'attitude loyale et résolue du Sénégal. » (26 septembre 1940).

L'Affaire de Syrie. La Croix dénonce « les piètres arguments » des « agresseurs », « les fausses nouvelles qui déferlent, lancées par les agresseurs». (12 juin).

« C'est la première fois que l'Angleterre met bas le masque en avouant son intention de porter atteinte à la souveraineté française. » (16 juillet). De nombreux éloges sont décernés en revanche à l'héroïsme des troupes du Général Dentz : « Nos soldats du Levant ne se battent pas seulement pour l'honneur, mais pour défendre les grands intérêts de notre pays et pour que la France puisse reprendre sa place en Europe... » (13 juin). Cet « héroïsme » aura rendu « possible » l'insertion dans l'acte de capitulation de la clause qui intéressait particulièrement *La Croix* « Les œuvres françaises (hôpitaux, écoles, missions religieuses) sont assurées que leurs droits acquis seront respectés. » (17 juillet 1941).

On ne doit « accorder aucune créance aux sirènes trompeuses venues de l'étranger » (Chanoine Polimann, parlant à Vichy devant Mgr Chevrier, Evêque de Cahors, 27 décembre).

«Le gouvernement entend mettre fin à une propagande.. qui a fait beaucoup de mal à la France. » (M. [Gabilly](#), 31 septembre 1941).

Madagascar. — Contre les allégations anglaises que nos possessions étaient plus ou moins acquises aux vues de la dissidence., la résistance de Dakar, de la Syrie et de Madagascar constitue « les preuves intangibles de la fidélité de l'empire à la mère patrie et au [Maréchal](#). » ([Gabilly](#), 7 mai 1,942).

« Madagascar échappe à la France... Londres et Washington ont décidé de parachever le méfait qu'elles avaient entrepris en mai dernier... Victoire sans péril, donc sans gloire! Devant ce nouveau coup puissions-nous trouver une raison nouvelle de nous unir derrière les chefs qui se sont donné pour mission de maintenir la France. » (M. [Gabilly](#), 12 septembre 1942).

LES ETATS-UNIS

Débarquement en Algérie. — Il est « inutile d'ajouter que les prétextes évoqués par les Américains ne reposent sur rien de sérieux... Nous avons là-dessus la garantie du [Maréchal](#). » (10 novembre 1942).

« On ne peut s'empêcher d'observer que les Anglo-Américains continuent à user des mêmes méthodes qui consistent à utiliser pour leur propre compte les produits des territoires sur lesquels ils s'installent et à mobiliser les hommes qui s'y trouvent pour les faire combattre à leur place. » (Le vieux slogan de la propagande nazie, 25 novembre 1942).

« Les premières mesures prises par le gouvernement de Washington... montrent dans quel sens les Etats-Unis entendent diriger la France. Ne pouvons-nous pas craindre de voir un jour réapparaître les hommes et les méthodes qui avant la guerre ont fait tant de mal à notre pays.

Mais la France est capable de réagir.

Dès le premier jour qui a suivi l'appel lancé en faveur de la Phalange Africaine, de nombreuses demandes d'engagements... ont été enregistrées... On voit là le témoignage que le souvenir des hommes qui ont forgé notre empire n'est pas perdu. (27 décembre 1942).

M. Roosevelt préconise à l'usage des Etats-Unis des solutions antilibérales, voire totalitaires, assez opposées aux principes mêmes au nom desquels l'Amérique est entrée en guerre...» (14 janvier 1944). « Loin de rechercher le bien être général, estime-t-on ici, il se préoccupe avant tout des seuls intérêts matériels de son pays. »(26 janvier 1944).

BOMBARDEMENTS

« Qu'ils (les Anglais) redoutent les colères soulevées dans l'âme de notre peuple, devant tant de cadavres déchiétés par une agression dont on ne sait si elle est plus cruelle ou plus stupide. (6 mars 1942. N. C.)

« La vie est une chose sacrée. Toute atteinte à des vies innocentes est chargée d'effroyables responsabilités pour ses auteurs. » (Card. [Suhard](#), 8 avril).

Bombardement de la Cité du Vatican: « Pourquoi venir troubler dans sa méditation féconde et menacer dans sa vie même Celui qui est le plus sûr et le plus noble espoir de l'humanité en proie à la plus terrible des catastrophes... Comme nous comprenons l'indignation qui monte de l'humanité entière vers les coupables. » (10 novembre 1943).

« Chaque cité atteinte constitue un terrible acte d'accusation. » [Pie XII](#), allocution radiodiffusée du

17 mars. (17 mars 1943).

Mgr. Mennechet de Soissons, flétrit les méthodes barbares des alliés. (14 avril 1944).

« Le bombardement, sortant du domaine de la guerre, entre dans celui de l'assassinat. » (Mgr. [Blanchet](#), à Epinal, 17 mai).

Cette stratégie abominable tombe sous le coup d'une condamnation sans appel devant dieu et devant l'histoire. » (Mgr. Bornet, évêque auxiliaire de Lyon, 9 juin 1944).

LA PEUR DU DÉBARQUEMENT

Ici encore *La Croix* s'associe aux slogans de Vichy contre la libération.

« Nous n'avons rien à attendre de bon d'une intervention des troupes d'Outre Manche et d'Outre Atlantique, nous fait-on remarquer... Une victoire alliée signifierait une victoire des communistes d'U.R.S.S. et de France. (Service spécial, 10 août 1943).

« On tremble à la perspective des misères nouvelles, ruines et hécatombes, qui nous accablent, si la France déjà durement éprouvée..., redevient théâtre d'opérations. (1er avril 1944).

Une tentative de débarquement Anglo-Américain sur la cote normande. (7 juin 1944).

GAULLISME

« Le Général [de Gaulle](#) qui a pris la parole à la radio de Londres ne fait plus partie du gouvernement et n'a aucune qualité, pour faire des communications au public. Il a été rappelé à Londres et a reçu l'ordre de rentrer en France et de se tenir aux ordres de ses chefs. Ses déclarations doivent être regardées comme non avenues. » (Communiqué officiel du 21 juin 1940).

[De Gaulle](#) condamné à mort par contumace pour « trahison, attentat à la sûreté extérieure de l'Etat et désertion à l'étranger en temps de guerre. » (id. 4 août 1940).

« La preuve est faite (en Syrie) que les forces françaises ne sont pas disposées à passer à la dissidence..., que la France elle-même n'est pas gagnée à la cause gaulliste ainsi qu'a pu le prétendre la propagande étrangère. » (12 juin 1941).

« Le Général [de Gaulle](#) reconnaît sa responsabilité dans les événements du Levant., Le sang français a donc coulé par sa volonté. » ([Gabilly](#), 3 août 1941).

« Le [Maréchal Pétain](#) a démontré il y a deux jours la nécessité de l'unité française menacée par la dissidence,.. S'il n'a pas prononcé de nom, c'est que le vainqueur de Verdun n'a pas à engager de polémique avec un officier condamné par la justice de son pays. » ([Gabilly](#), 10 avril 1941).

Mais, ajoute-t-on, parmi les opposants se trouvent également les dissidents et leurs sympathisants demeurés sur notre sol. Certains ont adopté ces positions pour des mobiles idéologiques et mettent en péril les intérêts de la France dont ils attendent le salut de la victoire anglo-américaine. » (16 avril 1943, M. [Gabilly](#)).

LES «TERRORISTES»

Déclaration du cardinal [Suhard](#) à son clergé : « Nous sommes douloureusement affectés, des agressions (contre les occupants) qui depuis quelques semaines se succèdent sur notre sol, qui troublent profondément l'ordre public et qui attirent d'inévitables représailles que ne peuvent pas ne pas regretter ceux qui les prennent et ceux qui les subissent. » Et le Cardinal rappelle le respect dû à la personne humaine (21 octobre 1941).

Mgr Piguët, évêque de Clermont « s'est élevé avec force contre les excitations au meurtre, aux attentats qui atteignent toutes les catégories de Français. » (17 novembre).

Mgr [Gerlier](#) : « Ce n'est pas de l'anarchie, de la violence et de la haine que peut renaître la France. » (19 novembre).

Aux obsèques de M. Faure Pignelly, membre du Tribunal spécial, victime d'un attentat, c'est Mgr [Gerlier](#) qui donne l'absoute.

Message de Noël du Cardinal [Suhard](#) : « Nous réprouvons ces recours à la vengeance personnelle, aux violences partisanses, aux exactions... Est-il un Français qui ne désire la libération de la France? Qui ne veuille même davantage son honneur et sa grandeur? Mais y parviendrons-nous en fomentant entre Français les haines inexpiables, préludes de guerres civiles. Le sang appelle le sang. *Nous avons impartialement reproduit la phrase sur la libération. Mais nous nous demandons quel sens lui a donné le Cardinal pour que la censure allemande ait laissé passer sa phrase* (18 décembre 1943).

25 octobre 1941. M. [Gabilly](#) déplore que « l'anniversaire de Montoire (soit) arrivé dans une atmosphère alourdie par les graves incidents (récents) « et dénonce » l'influence étrangère dans les attentats contre les troupes d'occupation. »

9 décembre: Après les attentats du 7 décembre 1941 à Paris : « Le [Maréchal Pétain](#) adressait hier soir le télégramme qu'on va lire au chancelier d Reich pour lui exprimer sa réprobation des attentats commis contre des membres de l'armée d'occupation. A ce geste du Chef de l'Etat tous les Français s'associent. Personne ne se méprend sur le caractère et le but final de cette criminelle activité... (Il s'agit) de pousser les autorités d'occupation à des mesures de rigueur susceptibles de provoquer des réactions de la part de la population. » ([Gabilly](#)).

« L'action de la police contre le terrorisme », par M. [Gabilly](#) (3 mars 1942). Le rédacteur se fait l'écho du représentant du ministère de l'Intérieur demandant que la justice soit rendue aux hommes qui combattent ceux qui n'attaquent que par derrière, lorsqu'ils sont assurés de pouvoir fuir, laissant à leurs concitoyens le soin de « payer » pour eux.

Après une période d'accalmie, le « terrorisme » reprend en 1943. « Les incidents (du Puy-de-Dôme : gendarmerie attaquée par des réfractaires) illustrent tragiquement les excès auxquels n'hésitent pas à se livrer quelques agitateurs qui sont parfois des malfaiteurs professionnels dans le dessein d'envenimer une situation de fait déjà délicate par elle-même. » (Service Spécial de Vichy, 25 juin 1943).

28 juin. « L'on sait que les réfractaires n'hésitent pas à supprimer ceux qui se montrent mécontents que leurs propriétés aient été pillées par eux... »

« Notre Unité en Péril », Chanoine [Thellier](#) de Poncheville. « Des Français ont été tués non par des étrangers, mais par leurs propres frères. Abattus de sang-froid, avec une préméditation et un art consommé de l'assassinat. Abattus en plein jour, en pleine foule, sur le pavé de la rue... Les attentats commis, les meurtriers disparaissent habituellement... À les entendre ce ne sont là que passes d'armes préliminaires... La France n'aurait-elle échappé depuis trois ans aux massacres des champs de bataille que pour se jeter dans une nouvelle orgie de sang... Ces perspectives sont terrifiantes... » (17 novembre 1943).

« De quelques exploits » (de notre Service Spécial)... Une autre douloureuse impression (dont on ne saurait se défendre est ressentie à la lecture des tristes exploits accomplis par ceux qui s'intitulent les Francs-Tireurs partisans. L'horreur des procédés employés en Haute-Savoie par les terroristes ne peut échapper à personne. Si des mesures énergiques n'étaient prises pour les contrecarrer, ils risqueraient de plonger le pays dans une anarchie dont il ne se relèverait que difficilement. » (7 mars 1944).

« A propos de la vaste opération de police réussie à Lyon contre l'Etat-Major du banditisme... L'opération de Lyon a donné la preuve que les chefs étaient bien étroitement dirigés par les gens de Moscou... Enfin les interrogatoires confirmeraient la conviction des autorités de police beaucoup de membres de l'organisation, victimes d'un patriotisme dévoyé, ignoraient son caractère communiste. » (Même rédacteur, 18 mars 1944).

LE COMITÉ D'ALGER

La Croix ne manque pas une occasion, sans prendre bien entendu les choses à son compte, de se faire l'écho de la propagande vichyssoise contre l' « anarchie » de ce Comité.

M. [Gabilly](#) dénonce « l'état économique précaire » en Afrique du Nord ». « l'emprise des communistes en Afrique du Nord et en Syrie ». (9 mars 1943).

« Désaccord en Afrique du Nord... Cela montre, nous dit-on, dans quel état serait la France si elle était entre les mains de ces frères dévoyés... » ([Gabilly](#), 16 juin).

« Le [Comité d'Alger](#) », fait-on remarquer, semble rester indifférent aux menaces contre notre empire comme « aux bombardements qui, sur notre sol, décimaient nos populations. » (4 octobre, Service Spécial).

« Désordre et incurie » du Comité d'Alger... réflexions amères de Giraud..faiblesse de de Gaulle pour les communistes. Tout cela, en conclut-on, ne nous confirme-t-il pas que c'est en France et en France seulement que sont les dirigeants responsables de la nation? (15avril 1944).

« Les dissidents ont donc, estime-t-on, abouti à l'alternative d'une mise en tutelle de notre pays sous l'autorité anglo-américaine ou sous l'influence bolcheviste. Et ce résultat, ajoute-t-on, s'accompagne des misères de la guerre. » (21 mai 1944).

VISÉES IMPÉRIALISTES DES ALLIÉS

Les Etats-Unis ne sont allés en Afrique que pour « chercher une compensation à leur éviction économique d'Asie. » ([Gabilly](#), 19 janvier 1943).

« L'intérêt de la France nous impose d'opposer au réalisme américain et au réalisme soviétique un réalisme français. » (5 mars 1943, [Gabilly](#)).

M. [Gabilly](#) « craint que les Anglo-américains ne profitent des « dissensions » entre les gens d'Alger « pour mettre définitivement la main sur cette partie de notre empire. » (15 juin 1943).

LE COMMUNISME

Les textes que, même après sélection, nous avons retenus contre le communisme sont extrêmement nombreux. Le spectre rouge hante l'équipe de La Croix. On se rappelle que le gouvernement de Vichy faisait passer pour

des communistes tous les résistants quels qu'ils fussent, les socialistes et les syndicalistes en particulier.

LE PAPE CONDAMNE UNE FOIS DE PLUS LE COMMUNISME

Allocution du [Souverain Pontife](#) à 20.000 ouvriers le jour de la Pentecôte 1943.

« Vous voyez bien du reste que le peuple ouvrier demeure lié, asservi, rivé à la force du capitalisme d Etat, lequel opprime et assujettit tout le monde, la famille aussi bien que les consciences, et transforme les ouvriers en une gigantesque machine. Il réduit tout à un formidable instrument de guerre qui réclame pour lui non seulement le sang et la santé mais encore les biens et la prospérité des peuples. Et si les dirigeants se font gloire de tel ou tel avantage ou progrès réalisé dans le domaine du travail, à grand renfort de réclame tapageuse, le profit matériel n'est jamais tel qu'il compense les sacrifices imposés à chacun au détriment des droits de la personne, à l'indépendance dans le gouvernement de la famille, dans l'exercice de la profession, dans la condition du citoyen, tout particulièrement dans la pratique de la religion et jusque dans la vie de la conscience. » (6 juillet 1943) *Il ne faudrait pas arguer que ces déclarations visent également l'Allemagne hitlérienne. Dans un paragraphe antérieur, cité ailleurs, le Pape s'élève contre les soi-disant « amis du peuple » qui se refusent d l'entente entre le capital et le travail. Ce sont bien les doctrines marxistes qui sont visées.*

TEXTES DIVERS

« La guerre qui se prolonge...prépare un terrain éminemment favorable aux désordres sociaux qu'attendent les communistes pour instaurer leur domination,.. Après une guerre mondiale l'heure sera venue de réaliser le grand soir avec l'effondrement de la bourgeoisie et de la civilisation chrétienne...» (Léon [Merklen](#). (23 janvier). *Retenir la liaison établie entre la bourgeoisie-capitaliste et le christianisme*

« Partout où le communisme a pu... dominer, il s'est efforcé par tous les moyens de détruire la civilisation et la religion chrétienne jusque dans leurs fondements... Ne nous laissons pas abuser ni par l'opportunisme de la tactique ni par la séduction fallacieuse de la doctrine communiste... Il ne peut y avoir ni accord durable ni accommodement entre le christianisme et le communisme... » (Cardinal Baudrillard, 15 août 1941).

« Imprimeries clandestines, distributions de tracts, organisation de réunions secrètes, sabotage, manifestations, attentats politiques se multiplient sur un mot d'ordre venu de l'étranger ou d'une autorité intérieure. » (Léon [Merklen](#), 2 septembre 1941).

« Le communisme n'est pas seulement une doctrine de destruction et de haine. C'est une philosophie exécrationnelle, mais savante, une technique., qui enthousiasme les esprits primaires... L'Etat a donc le droit, le devoir, de défendre la Société contre les perturbateurs intellectuels sans parler des révolutionnaires pratiques. L'Eglise, qui a horreur de verser le sang (*elle faisait en effet brûler les hérétiques*) a toujours reconnu ce droit à la société temporelle. Au XVIIIe siècle, elle a mis à l'index le Traité des Délits et des Peines de... Beccar a (qui) protestait contre la peine de mort infligée aux insurgés et aux criminels... Pour sauver le reste du corps, le chirurgien est obligé de

sacrifier parfois un membre gagné par la gangrène .il le fait à contre cœur et le Patient accepte cette opération comme une nécessité douloureuse mais bienfaisante. Le corps social gémit de même lorsque le salut public exige de sévères répressions. A certaines heures, pour ne pas trahir sa mission et compromettre l'avenir du groupement dont il est responsable, le chef doit tirer le glaive et exercer son pouvoir de justicier, car il doit être dit qu'il ne l'a pas reçu en vain. « Le rédacteur estime d'ailleurs que les mesures de force ne seront pas suffisantes contre le communisme : il faut développer l'assistance aux misères qu'il exploite et essayer de convertir les égarés, travail qui incombe surtout à l'[Action Catholique](#). » (Léon [Merklen](#), 9 septembre 1941).

« Lénine contre le Christ ». « La cruauté mise en œuvre par une poignée de tyrans pour chasser Dieu du cœur de millions d'êtres dépasse en horreur tous ce que l'imagination a pu jusqu'ici inventer. Les bolcheviks s'attaquent de préférence à l'âme des enfants et des jeunes. Celui qui façonna l'intelligence malléable de la jeunesse ne tient-il pas en mains l'avenir du peuple?... » Louis [Le Bartz](#)(9 janvier 1942).

« Le communisme, c'est la destruction de la famille : suppression du mariage religieux ; union libre encouragée ; avortement autorisé ; enfance vouée à l'abandon... »(13 juin).

« Contre., les agents du Guépéou, le gouvernement a eu encore à prendre ces jours derniers des mesures d'intérêt public. » (10 août).

Pacte antikomintern : « On comprend fort bien que ces Etats, ne serait-ce que dans un souci de salubrité personnelle, se soient entendus, dans le but d'établir un front contre lin danger qui menace plus particulièrement en Occident la civilisation et nos conceptions chrétiennes. » (5 décembre, R. R.).

« Les Soviets entr'autres articles, ont inscrit dans leur programme la lutte contre la religion... Fureur antireligieuse : exécution de prêtres et de fidèles. Laïcisation des écoles. » ([Gabilly](#), 10 février 1943).

« Cette dissolution de l'Internationale Communiste devrait être complétée par la restauration de la liberté de culte » et la « suppression concomitante d'une institution reconnue et subventionnée comme la ligue des Sans Dieu. » (M. Gabilly, 26 mai 1943). *Ainsi, alors que l'Eglise admet d'être subventionnée, elle considère la reconnaissance subventionnée d'une ligue de propagande antireligieuse comme une mesure de persécution,* « Or les lois antireligieuses restent en vigueur. »(6 novembre).

« Emprise communiste » en France. « Menées illustrées par des incendies de récoltes, de sanglantes agressions ou des attentats meurtriers (7 octobre).

Mgr Felten, archevêque de Bordeaux dans une lettre pastorale, « flétrit le bolchevisme qui s'avance aux portes de l'Europe et les alliances dangereuses qui se sont créées avec lui. » (30 décembre 1943).

L'église prépare l'avenir

PHOBIE DE L'ANTICLÉRICALISME

En prévision de retours possibles, les catholiques pétainistes repoussent le reproche de cléralisme et prennent des garanties contre un anticléréalisme redouté.

« Dès ce moment, des influences non cléricales et même anticléricales se font jour. On déclare que « notre unité nationale est compromise » par certaines mesures. [Thellier](#) de Poncheville dénonce cette « Provocation à la guerre civile », cette « campagne de presse qui risque de rompre la trêve signée au jour de notre douleur commune »... Nous ne laisserons pas ranimer une querelle qui, si on la laissait s'étendre, finirait par mettre le feu au pays. » (11 mars 1941).

« ...Déjà même des voix s'élèvent pour dénoncer « le péril cléral » c'est-à-dire le retour « à la pudibonderie, à l'obscurantisme et à l'intolérance. Faudra-t-il de nouvelles catastrophes... » (Mgr Durieux, archevêque, évêque de Chambéry, 8 mars 1941).

« Mis en possession par le catholicisme de cette richesse sans prix (qu'est le compromis réalisé par le catholicisme entre « la dignité de la personne humaine » et « l'exaltation indéfinie de sa cité») pouvons-nous le suspecter aujourd'hui de vouloir nous en dépouiller?... De vieilles défiances se ravivent contre les prétendus projets de domination cléricale. Ne laissons pas s'accréditer une accusation aussi injuste. L'Eglise ne se réinstalle pas en France comme une étrangère qui profiterait du désordre créé par la guerre pour s'introduire sournoisement dans notre foyer en ruines... Elle rentre tout simplement chez elle... A mesure que nous lui rendrons sa liberté, elle en usera pour mieux protéger la nôtre. » (Sommes-nous menacés d'une domination cléricale? par Chanoine [Thellier](#) de Poncheville, 24 août 1942).

Le réveil de l'anticléréalisme reste la peur des bien-pensants. Léon [Merklen](#) met en garde ses coreligionnaires : « Les imprudences de certains catholiques et membres du clergé, la maladresse., de divers personnages officiels ont prêté le flanc aux attaques des ennemis déclarés ou sournois de la religion., et aux réactions irraisonnées d'une opinion publique toujours prête à crier en France au péril cléral. Une reprise de l'anticléréalisme serait-elle possible? Nous avons du mal à le croire... Il serait toutefois présomptueux de méconnaître même l'existence d'un péril. Des motifs d'opportunisme politique ou social peuvent inviter... des publicistes et des hommes d'action à tenter (de nouveau) avec une campagne d'anticléréalisme des manœuvres de diversion. Veillons dès à présent à déjouer... les plans d'adversaires tendancieux. Le cléralisme., est la tendance des représentants du pouvoir spirituel à transformer les pouvoirs publics en instruments de leurs desseins ou celle du pouvoir civil à se servir des membres du clergé comme d'instruments adaptés à leurs fins... N'est-ce pas ainsi qu'il faut expliquer les parfois irréparables d'excellentes personnes bien pensantes incapables de concevoir la conciliation de l'Eglise et de l'Etat autrement que sous forme de manifestations extérieures quelquefois tapageuses et souvent indiscrettes... Mélant à son apostolat des préoccupations... de partisan (le prêtre), donne ainsi des armes aux adversaires du parti ou du régime qu'il patronne... L'anticléréalisme ne sera pas à redouter si le prêtre s'efforce de participer... au sort de ses compatriotes les plus infortunés., s'il développe les messages sociaux de l'Eglise... Les prêtres doivent dépenser la plus grande partie de leur force et de leur activité pour regagner les masses ouvrières... Ces consignes... observées, l'anticléréalisme, radical et bourgeois

dans ses origines, ne pourra plus pénétrer les masses. « (R. P. Léon [Merklen](#), 22 juin 1943). *Texte capital que nous n'avons pas osé résumer davantage. Sentant que les jours du pétainisme sont comptés, l'Eglise désavoue les outrances spectaculaires du cléricisme vichyssois et arrête sa tactique à venir. Un parti moins nettement patronné par le clergé, social, mais bien entendu non marxiste, n'est – ce pas déjà le M. R. P.? »*

AUTRES DANGERS

« N'oublions pas d'autre part le danger que constituerait un laïcisme moral apparemment moins violent, mais plus perfide... On ne combat pas le catholicisme on ic supplante. On ne demande à personne de renoncer à sa foi, mais on l'invite à s'arrêter à un idéal soi-disant plus large et plus positif, en tout cas non surnaturel et purement humain. » (Léon [Merklen](#), 13 décembre 1940).

«Ce qui est blessé à mort par notre guerre monstrueuse... c'est le rationalisme avec ses ambitions surhumaines. On les croyait ensevelies sous les ruines de la civilisation dont il a été le maladroit bâtisseur. Mais, puisqu'il prétend se faire agréer comme l'architecte qualifié de la cité nouvelle et qu'il entend bannir l'Eglise de son chantier, qu'il nous dise donc de quels principes supérieurs aux nôtres il s'autorise pour justifier cette ambition audacieuse et cette exclusion méprisante. » (Chanoine [Thellier](#) de Poncheville, 17 juillet 1946). Nous, rationalistes, nous répondrons!

LA FAILLITE D'UN ESPOIR

Des esprits clairvoyants – mais en petit nombre – avaient prévu l'échec fatal de cette tentative de re-christianisation du pays misant sur l'appui d'un pouvoir par ailleurs impopulaire et incroyant... La leçon ne devait pas être perdue... » (13 octobre 1943, Claude Roffat). *De quel pouvoir s'agit-il? Pas de celui de l'incroyant Laval, mais de celui de Charles X et de ses ministres incroyants. Mais ces rappels historiques ont du paraître très clairs aux gens bien informés.*

« Dans son dernier message, le [Maréchal](#) reconnaissait que les conséquences de la guerre n'ont pas permis de donner un plein effet aux grandes réformes qu'il a promulguées... » L'auteur constate les échecs d'aujourd'hui. Des « principes » qui doivent rester valables « les applications » constituent des caricatures susceptibles de discréditer les principes eux-mêmes... Dans le domaine social, le travail est aujourd'hui serf plus encore peut-être qu'hier. Enfin l'Etat pléthorique et tatillon n'a rien à voir avec... l'Etat autoritaire, hiérarchisé et décentralisé., rétabli dans sa souveraineté et débarrassé de l'étatisme. « La Révolution Nationale n'est pas faite.. » *Nous avons cru devoir décomposer la citation. Nous retrouverons plus loin les projets dont on espère qu'ils répareront les échecs.* (Jean Robin : « Présent et Avenir », Revue Universelle, *Croix*, 1er décembre 1943).

Cette année marque aussi.., un affaiblissement du sens de l'autorité et de son exercice (30 décembre 1943).

Ce désordre des esprits, nous en constatons chez nous aussi ici progrès. (Service spécial de Vichy, 31 décembre 1943).

« Les trois quarts de la France d'aujourd'hui sont devenus étrangers à toute préoccupation religieuse. » (Jean Le Cour Grandmaison. La France Catholique 4 janvier 1944).

CRAINTES POUR LE FUTUR

« I.H. se demande (14 février 1944) « quel sera notre 71 ? » c'est-à-dire la nouvelle commune qui se manifesterà en France. Il « invite » les catholiques « à se préparer et à aviser » pour « canaliser dans un sens bienfaisant le cours de l'histoire. »

Louis [Le Bartz](#) : « Vers l'avenir ». « Demain comme hier l'Eglise aura son mot à dire... Aussi m'est-il difficile de comprendre la peur qui fait trembler certains catholiques devant les incertitudes de demain... »(13-14 déc. 1943).

« Les catholiques de France s'inquiètent de savoir quels seront demain les rapports de l'Eglise et l'Etat. »(Marcellin Linorgues. 8 février 1944). Et le rédacteur cite une déclaration de Mgr Blanchet, évêque de Saint-Dié : « le risque serait grand pour l'Eglise en notre pays et en ce temps de paraître obtenir trop largement l'appui des pouvoirs publics...L'abus des protections d'aujourd'hui préparerait les révoltes de demain. »

PROJETS D'AVENIR

Principe directeur : Citations du R.P. Ravignan : « comment l'Eglise, la compagnie de Jésus s'accommode de toute forme de gouvernement. Si les élèves des Jésuites chantaient autrefois les Bourbons en France, c'est pour le même but qu'ils chantaient guillaume Tell en suisse et Washington aux Etats unis. » (R.P. Léon [Merklen](#), 25 janvier 1943). *Après avoir chanté : « [Maréchal](#), nous voilà », nous sommes avertis que pour le même ils chanteront..par exemple... les chants du Maquis.*

« Tout gouvernement est bon (aux « yeux de l'Eglise) qui respecte les principes de la philosophie chrétienne et constitue, eu égard aux circonstances et aux aspirations des populations, un moyen honnête et pratique de procurer le bien commun » (13 avril 1943).

« Le régime actuel, déclarait le [maréchal](#), ne peut préfigurer celui, que je veux instaurer et qui permettra aux libertés qui nous sont chères de s'épanouir heureusement... » L'effort de demain, dit Jean Rolin en substance, ne doit pas être compromis par les échecs d'aujourd'hui... Si l'on accepte de dire que « la Révolution Nationale n'est pas faite » ce doit être pour signifier que la doctrine de rénovation définie dans les messages du chef de l'Etat n'est pas encore sans doute passée dans les faits, mais qu'elle reste la ressource de l'avenir. » (3 décembre 1943). *On envisage donc la continuation du pétainisme avec [Pétain](#) et... pourquoi pas sans [Pétain](#).*

« L'ordre nouveau naîtra un jour. Nous voulons, nous catholiques, qu'il ne se fasse pas sans nous, qu'il se bâtisse sur ces principes qui nous sont plus chers que la vie : la justice et la liberté... » (Louis le Bartz, 4-5 décembre 1943)

« L'Etat dont la protection trop empressée constituerait pour l'Eglise un péril d'asservissement a toutefois, à l'égard de la religion chrétienne d'importants devoirs : 1° s'abstenir de toute persécution ; 2° ne point mettre le prestige et les ressources de l'Etat au service de l'erreur et du mensonge ; 3° s'opposer au divorce... ou du moins, le rendre malaisé ; 4° veiller sur les mœurs et combattre l'immoralité, en particulier : au cinéma ; 5° si possible s'inspirer sur le plan social des doctrines de l'Eglise. » (Marcellin Linorgues, 8 février 1944).

Certains articles de ce programme minimum sont inadmissibles. Mais voici de quoi nous inquiéter davantage.

« L'Église a à juger de toute la vie humaine, tant publique que privée. » (Mgr Bruno de Solages, 7 février 1944).

« Pour discipliner les hommes, on n'a encore trouvé que deux systèmes : à force ou bien l'impératif divin. Il est donc d'une justice élémentaire que la Société, comme telle, s'incline devant le nom de Dieu, rende hommage à son autorité. — Mais le droit des athées ?... — Et le droit des anormaux. Allons-nous tenir compte de toutes les « inversions » intellectuelles... et morales pour organiser la cité? Qu'attendons-nous pour inscrire dans la loi le droit à la polygamie, à la polyandrie. » (Albert Bessières, 20 janvier 1944). Sans commentaire !

POUR LE MOMENT; UNION SACRÉE ET LOYALISME

Les citations que nous avons déjà fournies à la première partie reflètent généralement en 1943-1944 moins d'enthousiasme qu'en 1940-1941.

Par exemple, Mgr Rastouil, après avoir affirmé son loyalisme envers le gouvernement de Vichy termine sa déclaration sur un ton réservé : « Cette venté élémentaire (la légitimité du pouvoir actuel) nous la faisons souvent entendre sans être d'ailleurs inféodé au régime d'aujourd'hui pas plus qu'à celui d'hier... Rien n'empêche qu'elle (L'Église) approuve le gouvernement d'un seul ou celui de plusieurs, pourvu que le gouvernement soit juste et appliqué au bien commun (Encyclique Diuturnum). » (4 octobre 1944).

« Nous nous sauverons en restant unis et en continuant à suivre, en dépit des provocations au désordre et à la guerre civile, ceux, qui, dans les heures que nous traversons, portent la responsabilité du pouvoir. » (par Service Special, 28 avril 1944).

[Gerlier](#) à Lyon fait un appel pour « le rejet des divisions impies et la reconstruction fervente de l'unité nationale. » (31 mai).

« Même les ennemis irréductibles sont invités à entrer dans l'unité : « Controverses Inopportunes ». On parle trop des erreurs et des fautes du peuple Français avant guerre. (*Quel aveu quoique tardif*). Les francs-maçons ont fait à ce pays... beaucoup de mal... Les classes populaires ont commis de bonne foi de graves erreurs qu'elles expient durement... Mais où sont... les innocents? L'union des français, dont le Maréchal [Pétain](#) ne se lasse pas de redire l'urgence... ne gagne rien à ces controverses inopportunes. » (29 septembre 1943).

Thellier de Poncheville cherche « sur quels principes nouveaux nous accorder demain », « Catholiques et francs-maçons, gens de gauche et gens de droite... » « Même les incroyants apprécieront en l'Église un précieux auxiliaire de la vie nationale. » (21 Janvier 1944).

Et voici le suprême appel : 17 juin 1944 : « Le peuple tout entier se doit d'oublier les querelles partisans et les exclusives idéologiques pour se trouver dans une vaste communauté nationale qui pourrait lui permettre d'aborder l'adversité. Ceux qui portent aujourd'hui les responsabilités du pouvoir ont invité les français à conserver une attitude digne... Les témoignages d'entraide et les manifestations de confiance provoquées les mois derniers par les voyages du Maréchal sont à cet égard de bon augure. » (20 juin).

Pour finir à la nouvelle des premiers VI un mot de Pie X : « Le monde chemine au bord d'un abîme

d'indicibles malheurs (21 juin) et, le même jour : par suite des difficultés de transport la Croix est obligée « de suspendre provisoirement (sa) publication. »

EPILOGUE

La suspension provisoire durera jusqu'au 1er février 1945. Mais ici le lecteur non prévenu va sans doute s'étonner. Comment ! ce journal qui a appuyé jusqu'au bout la politique de [Pétain](#), seul, de tous ceux qu'a vu paraître l'occupation, a été autorisé à reprendre sa publication. J'ai eu la curiosité d'en chercher les raisons et j'ai consulté le premier numéro de la nouvelle collection.

Tiens ! un article de M. Léon [Merklen](#), toujours rédacteur en chef, de l'homme qui avait approuvé la peine de mort contre les perturbateurs communistes. Titre : « Optimistes envers et contre tous ». L'Abbé a été optimiste dès 1940 ! « Le salut est venu, s'écrie-t-il maintenant, après quatre années d'humiliations et de souffrances... Nous travaillerons à la victoire... Avec la victoire, l'Eglise a échappé à l'un des plus grands périls qu'elle pouvait courir, le triomphe du?... « Communisme, criez-vous probablement. Mais non, nous ne sommes plus en 1943 !... « Du national-socialisme ! »

C'est que *la Croix* a résisté ! M. Maurice [Schumann](#) l'a proclamé la veille dans l'Aube : « Bienvenue à *la Croix*. On se réjouirait presque de la bévue ridicule (?) par laquelle notre confrère « *la Croix* » et son administrateur, M. André [Michelin](#), furent inculpés d'intelligence avec l'ennemi... Car il aura fallu cet étrange faux-pas pour que l'équipe dirigeante du vieil organe de l'[Action Catholique](#) fut citée à l'ordre de la Résistance ! »

Eh oui ! « Les bureaux de *la Croix*, à Limoges, servaient de boîte aux lettres à quantité de publications clandestines. » Ses rédacteurs Luc Estang, Pierre Limagne, André Michelin, Raymond Faille, Roger Latic, Jean Mendango, Maurice Herr ont des titres de résistants. Léon Merklen, lui-même, a échappé de justesse à la Gestapo. En témoignent « les témoins les plus irrécusables et les moins suspects de partialité., les membres unanimes du Comité de Libération de la Haute-Vienne. »

« Rien ne prouve mieux, poursuit M. Schumann, que l'aventure fortuitement révélée de *la Croix* combien Vichy écrivait sa trahison sur le sable. Le régime de la défaite acceptée, célébrée, exaltée, pensait avoir du moins abusé des plus croyants qu'il prenait aussi pour les plus crédules. Mais l'organe de l'Action Catholique, en pleine zone dite occupée (?), dissimulait un véritable groupe de résistance... Et voilà pourquoi non seulement les Catholiques,,, mais encore tous ceux qui gardent le souci de sauvegarder par la Rénovation l'unité forgée dans la Résistance se réjouiront d'apprendre que *la Croix* reparaît parce qu'elle a mérité de reparaître ! »

J'ai le mauvais goût de ne pas me réjouir ! Je ne doute pas un instant des actes de résistance des rédacteurs de *la Croix*, Je ne conteste pas les protestations de Mgr. Saliège contre les déportations ni l'hospitalité donnée par Mgr, [Gerlier](#) à des enfants juifs. Mais les textes sont là ! Ils restent ! Nos lecteurs ont pu en lire quelques-uns. On nous déclare que cela a constitué une plaisanterie, un pieux mensonge dont Vichy a été dupe. Mensonge donc, les articles pour la collaboration, la relève, le S.T.O., contre les terroristes, les communistes, les alliés. Mensonge, les éloges à [Pétain](#), les déclarations de loyalisme, les appels à l'obéissance, à l'union ! On peut aller loin avec une pareille thèse !

Je viens de relire les comptes rendus du Procès [Pétain](#) de Géo London. Le défenseur, le bâtonnier

Payen déclare : « Ce qu'il a fait sous le coup des menaces, des pressions qu'il subissait ce n'est pas intéressant pour les juges que vous êtes. Ce qui doit vous intéresser, c'est de savoir qu'inlassablement, il démentait, il annulait par ses communications dans son entourage., ce qu'il avait été contraint de dire ou de faire: » (p. 1016). Or le verdict répond « que s'il est peu probable que cette politique ait trompé les Allemands, elle a eu, par contre, pour effet d'égarer un nombre considérable de Français., de bonne foi... » De même ici ! Quels qu'aient été les sentiments intimes des rédacteurs de *la Croix*, comment d'innombrables textes émanant de prélats vénérés, d'écrivains catholiques connus, de rédacteurs familiers, n'auraient-ils pas contribué à faciliter cet égarement, parmi d'innombrables croyants? Qu'on décore comme résistants tels ou tels rédacteurs du journal, celui-ci ne s'en est pas moins disqualifié en bloc.

En réalité, l'Eglise a salué dans cet Etat français né de la défaite un régime selon son cœur qui allait lui rendre ses anciens privilèges. Cela n'a pas été du pur loyalisme, mais une adhésion enthousiaste. Et cette adhésion a été jusqu'à l'appui accordé à la politique pro-allemande du gouvernement. Plus tard, le zèle s'est modéré. L'équipe cléricale du début s'était adultérée d'éléments pronazis. D'autre part, il était manifeste qu'un système politique né de l'occupation ne survivrait pas à une libération de plus en plus certaine. Pour ce double motif, comme on peut le suivre à la fin de notre étude, l'Eglise de France a, dans la mesure du possible, préparé une volte-face qu'elle a accomplie en un tournemain. Elle avait désavoué la Résistance catholique. Elle s'en réclame aujourd'hui.

Je prévois de ses défenses. Si elle ne conteste pas les textes, elle saura les justifier. Elle alléguera ses principes éternels, son droit et son devoir de planer au-dessus des réalités temporelles et éphémères. Elle a obéi à sa logique profonde. Il y aura de sa part quelque franchise à le déclarer. Mais alors ! qu'elle ne vienne pas maintenant nous donner le change sur son attitude passée. Après avoir proclamé que la collaboration était dans sa ligne de conduite, qu'elle ne se présente pas comme la grande Résistante. Certains cléricaux peuvent admettre une pareille attitude. Les laïques que nous sommes la jugeront marquée de jésuitisme Ils la condamneront au nom de leur morale laïque tant diffamée. Ils s'indigneront de voir ces professeurs de vertu profiter du malheur de la patrie et sur les ruines de la France vaincue soulever d'abord la question des subventions à leurs écoles, Ils refuseront de reconnaître à leurs Eminences de l'Eglise de France le droit de sermonner la République naissante après s'être prosternés devant le chef de l'Etat Français. Socialistes, ils constateront, qu'aux côtés de la haute bourgeoisie, le haut clergé a trahi et ils auront le droit de parler de la faillite des prétendues élites spirituelles. Ces conclusions s'imposeront d'autant plus que l'enquête aura été plus objective et plus sereine. La Croix pourra continuer sa carrière, célébrer de Gaule après [Pétain](#), « l'officier frappé par la justice de son pays », après le « vainqueur de Verdun » annoncer l'attribution à Valerio Valéri de la croix de la Légion d'honneur, citer Suhard et Gerlier, retrouver ses rédacteurs collalationnistes avec ses rédacteurs résistants ! Le mot le moins grave que nous puissions prononcer sera celui de « double jeu » et notre lecteur, moins tenu que nous à la

modération de langage que nous a imposée notre position d'enquêteur, se montrera plus sévère. Il dira qu'en 1940 comme en 793, l'Eglise dite française, plus exactement romaine, en haine de la République, a pactisé avec les hommes de l'Ennemi.

Les citations de ce recueil vous paraîtront peut être trop peu nombreuses, trop abrégées. Vous en trouverez un bien plus grand nombre, reproduites in extenso, plus convaincantes encore, dans l'ouvrage à paraître du même auteur:

« **Pétain et les deux Croix** »

(Limoges – Vichy – Berlin)

un fort volume d'environ 80 pages, au prix de 80 francs approximativement.

Une mine de documents, indispensables à tous les militants laïques. Demandez d'ores et déjà un bulletin de souscription aux : Editions de l'idée Libre, Herblay, Seine-et-Oise.

Imp. Mazarine, 35, rue Mazarine. Paris.

Travail exécuté par des ouvriers syndiqués

Table des matières

Préface.....	1
INTRODUCTION.....	4
Bienvenue a «l'Homme providentiel».....	5
CE QU'EST LE JOURNAL "LA CROIX".....	5
QUELLE EST LA GRANDE CAUSE DE NOS DÉSASTRES?.....	5
LA DÉFAITE SALUTAIRE A LA FRANGE.....	6
NEUTRALITÉ DU VATICAN EN 1940.....	6
L'ARMISTICE ET LE VOTE DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE.....	6
OU LES PRÉLATS DE FRANCE ENCENSENT LE MARÉCHAL.....	7
1940.....	7
1941.....	8
1942.....	9
1943.....	10
1944.....	10
LE VATICAN DERRIÈRE PÉTAINE.....	11
LES PARRAINS DE «L'ORDRE NOUVEAU ».....	12
PREMIER ASSAUT AUX LOIS LAIQUES.....	13
AU SECOURS DE L' « ECOLE LIBRE».....	14
CONGRÉGATIONS ET BIENS DE L'ÉGLISE.....	15
MENUES FAVEURS, MENUS FAITS.....	16
LES MOUVEMENTS DE JEUNESSE.....	16
ORDRE NOUVEAU – ORDRE CHRÉTIEN.....	17
UNE OPINION HÉTÉRODOXE.....	18
LES RÉGIMES FRÈRES.....	19
Le Portugal.....	19
L'Espagne.....	19
LA REACTION PETAINISTE.....	20
LES COLLABORATEURS DE PÉTAINE.....	20
LES TROUPES DE LA RÉVOLUTION NATIONALE LA LÉGION.....	21
LA MILICE et l'A.L.V.F.....	21
FASCISME FRANÇAIS.....	21

LA QÛESTION JUIVE.....	22
LA PAYSANNERIE.....	23
LES PROBLÈMES SOCIAUX.....	23
SYNDICATS.....	24
LA CHARTE DU TRAVAIL.....	25
Pour la « collaboration ».....	26
LAVAL.....	29
LA RELÈVE.....	31
SERVICE DES DÉPORTÉS DU TRAVAIL (S.T.O.).....	31
Leurs ennemis.....	32
L' « ÉPURATION » PÉTAINISTE.....	32
LES ENNEMIS DE L'ORDRE NOUVEAU.....	32
LA FRANC-MAÇONNERIE.....	32
LE PROCÈS DE RIOM.....	33
DÈSAVEU DE LA RÉSISTANCE CATHOLIQUE.....	33
LA « PERFIDE ALBION ».....	34
LES ETATS-UNIS.....	35
BOMBARDEMENTS.....	35
LA PEUR DU DÉBARQUEMENT.....	36
GAULLISME.....	36
LES «TERRORISTES».....	36
LE COMITÉ D'ALGER.....	38
VISÉES IMPÉRIALISTES DES ALLIÉS.....	38
LE COMMUNISME.....	38
LE PAPE CONDAMNE UNE FOIS DE PLUS LE COMMUNISME.....	39
TEXTES DIVERS.....	39
L'église prépare l'avenir.....	41
PHOBIE DE L'ANTICLÉRICALISME.....	41
AUTRES DANGERS.....	42
LA FAILLITE D'UN ESPOIR.....	42
CRAINTES POUR LE FUTUR.....	42
PROJETS D'AVENIR.....	42
EPILOGUE.....	45
Table des matières.....	47
INDEX	

INDEX

A

A.C. ActionCatholique : [12](#), [17](#), [24](#), [41](#), [46](#).
 A.L.V.F. : [21](#).
 Charles. Aimond, prêtre : [14](#).
 Vincent Auriol : [33](#).

B

Paul Baudouin, Ministre des Affaires étrangères : [12](#).
 Cardinal Alfred Baudrillart, Recteur de l'Université Catholique de Paris (1859-1942) : [7](#), [8](#), [27](#), [40](#).
 Beaumont, Conseiller National : [14](#).
 Père Albert Bessières (1877-1953) : [34](#), [45](#).
 Emile Blanchet, Evêque d'Epinal (1886-1967) : [37](#), [44](#).
 Léon Blum : [34](#).
 Etienne-Marie Bornet, Evêque auxiliaire de Lyon : [37](#).

C

Jérôme Carcopino, haut fonctionnaire français : [13](#), [14](#).
 Cardinaux et Archevêques français : [9](#), [17](#), [35](#).
 Abbé Chanoisen, Courrier de Genève : [13](#).
 Paul Chevrier, Evêque de Cahors (1941-1962) : [35](#).
 Jean-Arthur Chollet, Archevêque de Cambrai (1862-1952) : [8](#), [17](#).
 Georges Choquet, Evêque de Tarbes(1878-1946) : [2](#), [5](#), [8](#), [10](#), [16](#), [17](#), [21](#).
 Chanoine Clavel (1808-1876) : [2](#), [18](#).
 COMITÉ D'ALGER : [39](#).

D

Aimé-Joseph Darnand, fondateur et chef de la milice (1897-1945) : [2](#).
 Général Charles De Gaulle : [3](#), [37](#), [39](#).
 Bruno de Solages, recteur de l'Institut catholique de Toulouse (1895-1983) : [45](#).
 Jean Delay, Evêque de Marseille (1979-1966) : [8](#), [15](#), [21](#).
 Jacques Doriot (1848-1945) : [2](#).
 Max Dormoy (1888-1941) : [33](#).
 André Du Bois de la Villerabel, archevêque d'Aix (1877-1951) : [7](#).
 Pierre-Marie Durieux , Evêque de Chambéry (1884-1947) : [42](#).
 Henri Édouard Dutoit, Evêque d'Arras (1873-1953) : [29](#).

F

Raymond Faille, journaliste à La Croix : [46](#).
 Irénée-Rambert Faure, évêque de Saint Claude (1872-1948) : [14](#), [35](#), [38](#).

Maurice Feltin, Archevêque de Bordeaux (1883-1975) : [12](#), [26](#), [41](#).

Franco : [14](#), [19](#), [20](#), [26](#), [27](#), [29](#).

G

Gabilly Marcel, rédacteur à La Croix : [5](#), [6](#), [10](#), [13](#), [14](#), [15](#), [19](#), [20](#), [21](#), [22](#), [23](#), [25](#), [26](#), [27](#), [29](#), [30](#), [31](#), [32](#), [33](#), [35](#), [36](#), [37](#), [38](#), [39](#), [41](#).
 Auguste Gaudel, Evêque de Fréjus (1889-1969) : [21](#).
 Paul de Gassonsky, chef départemental de la Milice : [21](#).
 Jean Justin Girbeau, Evêque de Nîmes (1870-1963) : [8](#), [22](#).
 Cardinal Pierre Gerlier, Archevêque de Lyon (1880-1965) : [1](#), [2](#), [6](#), [7](#), [8](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [16](#), [17](#), [19](#), [32](#), [38](#), [45](#), [46](#), [47](#).
 Général Giraud : [39](#).
 Gounot, Archevêque de Carthage : [29](#).
 Salomon Grumbach , homme politique (1884-1952) : [33](#).
 Guillaume II, empereur d'Allemagne : [28](#).

H

Ralph Heinzen , United Press : [12](#).
 Maurice Herr, journaliste à La Croix : [34](#), [46](#).
 Hitler : [27](#), [30](#), [31](#).

J

J. O. C. Jeunesse ouvrière chrétienne : [18](#).

K

Dr Kuntz, chef des organisations « économique» allemandes en France : [29](#).

L

LVF Légion des volontaires français : [2](#), [3](#), [21](#).
 Hubert Lagardelle, ministre du Travail du régime de Vichy : [26](#).
 Lamirand, Secrétaire général à la Jeunesse de 1940 à 1943 (1899-1994) : [16](#).
 Roger Latic : [46](#).
 Pierre Laval (1883-1945) : [2](#), [3](#), [6](#), [7](#), [21](#), [28](#), [29](#), [30](#), [31](#), [43](#).
 Père Louis Le Bartz, journaliste à La Croix : [41](#), [44](#).
 Jean Le Cour Grandmaison, homme politique : [43](#).
 légion : [21](#), [47](#).
 Lénine : [41](#).
 Paul Lesourd, directeur de Voix françaises et écrit pour La Croix : [34](#).
 Augustin-Fernand Leynaud, Archevêque d'Alger (1865-1953) : [9](#).
 Achille Liénart, Archevêque de Lille (1884-1973) : [9](#), [26](#).
 Pierre Limagne, rédacteur et éditorialiste à La Croix : [22](#), [23](#), [46](#).
 Gabriel de Liobet , Evêque d'Avignon (1872-1957) : [9](#).

chanoine Marcellin Lissorgues, directeur de la Croix du Cantal : [24](#), [44](#).

Géo London, journaliste judiciaire français (1885-1951) : [46](#).

M

M.R.P. : [3](#), [22](#).

Joseph-Marie Martin, évêque du Puy (1891-1976) : [9](#), [12](#), [28](#), [32](#).

Roger Martin du Gard : [28](#).

Marx Karl : [3](#).

Pierre Mauriac : [31](#).

Henri Meck, syndicaliste et homme politique : [25](#).

Jean Mendango : [46](#).

Ernest-Victor, Mennechet, Evêque de Soissons (1877-1946) : [37](#).

Révérant Père Léon Merklen, Rédacteur en Chef de La Croix : [17](#), [18](#), [24](#), [27](#), [33](#), [34](#), [40](#), [41](#), [42](#), [43](#), [44](#), [46](#).

André Michelin : [46](#).

Milice : [2](#), [21](#).

Moch Jules (1893-1985) : [33](#).

Jean Joseph Moussaron, Archevêque d'Albi (1877-1956) : [7](#).

N

Colonel Nivert : [16](#).

P

pape : [11](#), [27](#), [29](#), [33](#), [36](#), [40](#), [45](#).

Le Patriote des Pyrénées : [6](#).

Payen batonnier : [47](#).

Pétain Philippe (1856-1951) : [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [6](#), [7](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [16](#), [17](#), [18](#), [19](#), [20](#), [21](#), [22](#), [25](#), [27](#), [29](#), [30](#), [31](#), [33](#), [35](#), [36](#), [37](#), [38](#), [43](#), [44](#), [45](#), [46](#), [47](#), [48](#).

Petit de Julleville, Archevêque de Rouen (1876-1947) : [10](#).

Phalange Africaine : [36](#).

Pietri, homme politique ,ambassadeur de France à Madrid de 1940 à 1944 (1882-1966) : [19](#).

Faure Pignelly, membre du Tribunal spécial sous Vichy : [38](#).

Gabriel Piguët, Evêque de Clermont (1887-1952) : [6](#), [38](#).

Chanoine Lucien Polimann : [20](#), [35](#).

R

Louis Pau Rastouil, Evêque de Limoges : [35](#).

Révérant Père Ravignan, jésuite : [44](#).

Claude Roffat, journaliste a La Croix : [43](#).

Roosevelt : [36](#).

S

S.T.O. Service du Travail Obligatoire : [32](#), [46](#).

Jules Salieges, Archevêque de Toulouse (1870-1950) : [8](#), [9](#).

Maurice Schumann : [46](#).

François Serrand, Evêque de Saint-Brieuc (1874-1949) : [10](#), [35](#).

Abbé Sorel : [2](#), [20](#), [21](#).

Cardinal Emmanuel Suhard, Archevêque de Paris (1874-1949) : [3](#), [8](#), [10](#), [14](#), [20](#), [36](#), [37](#), [38](#), [47](#).

T

Gaston Tenier : [25](#).